

E P O P S

n°99

Septembre
2023



Sommaire

- 3** (Re) Découverte de *Serapias lingua* sur la commune de Sainte-Fortunade, grâce à la maîtrise foncière | MATHILDE MAS
- 11** Recensement des oiseaux nicheurs en milieu agricole semi-ouvert en Combraille | ÉTIENNE DUPOUX
- 19** Suivi des colonies d'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* dans le sud-est de la Corrèze grâce à la technique du baguage | MATHIEU ANDRÉ
- 29** Les oiseaux d'Uzurat. Contribution à la connaissance de la biodiversité d'un plan d'eau péri-urbain de Limoges (87) | MARTINE MAURICE ET GUY LABIDOIRE
- 69** Instants naturalistes. Convoisement chez les Linottes mélodieuses *Linaria cannabina*, notes de terrain. | XAVIER MILLON
- 73** Lu pour vous. Analyses bibliographiques | AMANDINE SANCHEZ & XAVIER MILLON

EPOPS

La revue des naturalistes du Limousin
Bulletin de la LPO délégation territoriale Limousin
Directeur de publication : Didier DUPONT
Responsables de la publication : Patrick LABIDOIRE (labidoire.patrick@orange.fr) et Xavier MILLON (millon.ornitholan@orange.fr)
Comité de rédaction : Gaëlle CAUBLOT, Patrick LABIDOIRE, Xavier MILLON et Anthony VIRONDEAU.

Conception graphique & couverture : Gaëlle CAUBLOT | l'Atelier Serpentine (gaelle@latelierserpentine.com)

Couverture : *Serapias lingua* © Gaëlle CAUBLOT
Ont participé à ce numéro : Mathieu ANDRÉ, Raphaël BUSSIÈRE, Gaëlle CAUBLOT, Frédéric CHARRIEAU, Didier DUPONT, Étienne DUPOUX, Mathilde MAS, Guy LABIDOIRE, Patrick LABIDOIRE, Martine MAURICE, Xavier MILLON, Amandine SANCHEZ, Dominique TESTAERT et Anthony VIRONDEAU.

Siège social national LPO

Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos
CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX

LPO Limousin

Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tel : 05 55 32 20 23
www.limousin-lpo.fr

ISSN 1148-4500 (version imprimée, version papier)

ISSN 2496-168X (version numérique, version internet)

Avis aux lecteurs : EPOPS ne publie que des articles signés. Les auteurs conserveront l'entière responsabilité des opinions qu'ils auront émises.

Date de publication : septembre 2023

Édito

EPOPS, notre revue naturaliste du Limousin, poursuit sa route. Le précédent numéro avait été tiré en version papier. Les 50 exemplaires ont, semble-t-il, fait le bonheur de nos adhérents et de nos sympathisants. Nous renouvelons l'expérience. Ces exemplaires imprimés sont disponibles auprès de chaque responsable de groupe géographique de manière à ce qu'ils se rapprochent au plus près de chez vous (n'hésitez pas à prendre contact avec eux pour récupérer votre exemplaire au plus vite), à notre siège d'Aixe-sur-Vienne et aussi sur nos stands LPO. Le prix est fixé en fonction du prix de l'impression.

Comment ne pas se féliciter de la présence d'un article de botanique dans nos colonnes. Il faut remonter en 2014 pour trouver trace du dernier article traitant des plantes. C'est donc une grande joie que nous procure Mathilde Mas en nous présentant les relations qu'il existe entre la maîtrise foncière et la (re)découverte d'une station à Sérapias langue *Serapias lingua*, une orchidée, sur la commune de Sainte-Fortunade.

Étienne Dupoux nous convie dans les Combrailles creusoises. Il nous présente les résultats d'une étude qu'il a menée sur l'avifaune nicheuse d'un plateau agricole semi-ouvert à Charron.

EPOPS continue de faire la part belle aux Hirondelles de rivage. C'est Mathieu André qui nous livre les détails de ses suivis de baguages corréziens des colonies d'Argentat-sur-Dordogne et d'Atillac.

Le plan d'eau d'Uzurat, à Limoges, fait régulièrement la « une » ornithologique en Haute-Vienne. Guy Labidoire, grâce aux observations quotidiennes de Martine Maurice, nous fait découvrir le site et en dresse un bilan ornithologique. Ce dernier s'impose comme le document de référence de l'avifaune d'Uzurat.

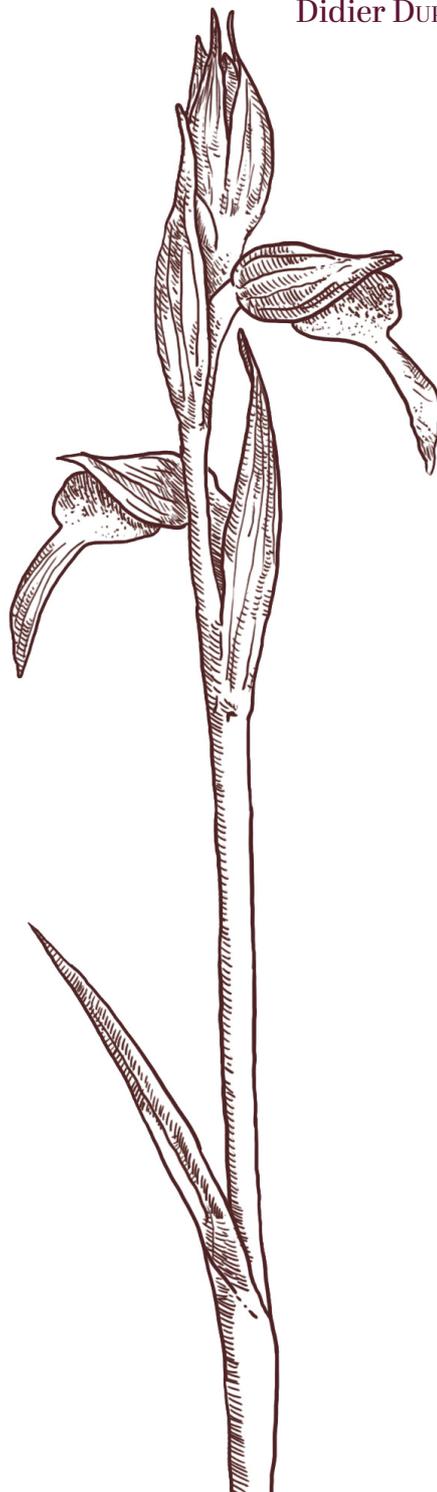
A la sablière des Séguines, près de Saint-Junien, s'épanouit une belle population de Linottes

mélodieuses. Xavier Millon profite de la rubrique Instants naturalistes pour nous relater que, chez cette espèce, Monsieur se prend pour l'ombre de Madame...

Faites-nous parvenir vos écrits naturalistes qui se bonifieront dès leur publication. Ecrire, c'est s'enrichir et participer activement à la création de la culture naturaliste. Observer, c'est bien. Partager, c'est mieux ! EPOPS est une aventure collective, nous vous attendons !

Le prochain numéro sera très particulier : le centième d'EPOPS ! Et qui dit 100, dit numéro très spécial...

Didier DUPONT



(Re) Découverte de *Serapias lingua* sur la commune de Sainte-Fortunade, grâce à la maîtrise foncière

Début 2020, une « exploitation agricole » voyait le jour sur des terrains jusque-là gérés depuis une vingtaine d'années sous le régime du fermage pour la production de fourrage.

Dans le monde paysan, le respect du travail fourni est une valeur très importante. Aussi, on ne badine pas au milieu des parcelles avant la fenaison ni même avant les semis ou pendant les récoltes. Dès que le sol est travaillé et tant qu'une culture est en place, le marcheur est prié de se contenter de regarder les paysages, de rester sur les sentiers balisés ou de longer les contours des parcelles, qu'elles soient clôturées ou non. Depuis les vingt dernières années donc, par respect pour le travail de l'exploitant locataire, ma famille et moi évitions de traverser les prairies de fauche lorsque l'herbe ou le regain poussaient. Quelle frustration alors de ne pas pouvoir s'approcher du ruisseau en contre-bas ni de contempler la flore et son entomofaune au moment où la vie sauvage était à son pic d'activité.

Photo 1 : *Serapias lingua* © Mathilde Mas



Désormais, nous pouvons redécouvrir un plaisir élémentaire : marcher dans des prairies en fleurs à la belle saison. Cette action aussi simple soit-elle apporte systématiquement son lot de surprises et de joies : découverte de plusieurs dizaines de *Serapias lingua* (*Serapia lingua* (2021, 2022), d'une unique Elléborine à larges feuilles *Epipactis helléborine* (2022). Observation de plusieurs centaines d'Orchis brûlés *Neotinea ustulata* (2022), d'une multitude d'araignées, de bourdons, de sauterelles ou encore de papillons (*Morio Nymphalis antiopa*,

2022). Admiration de la palette de couleurs des fleurs sauvages (jaune, rose, mauve, blanche ou bleue...). Écoute des stridulations des insectes et du chant des sonneurs.

Quelle liberté d'aller contempler la vie dans les prairies naturelles. Nous prenons davantage conscience de l'importance des fauches tardives lorsque, durant une année sèche comme en 2022, la plupart des voisins a fait les foins avant le 15 juin et que le silence s'installe désormais dans les



parcelles adjacentes. Le contraste avec nos parcelles non fauchées est frappant.

En ayant la maîtrise foncière nous maîtrisons également la manière dont nous souhaitons gérer nos sols. Les prairies de fauche ne reçoivent aucun amendement et ne font l'objet d'aucun labour. Des espèces jusque-là insoupçonnées, en dormance dans la banque de graines du sol, peuvent alors progressivement se réexprimer (ROBERTS 1981, DOUH *et al.* 2014).

Nous supposons que c'est le cas de *Serapias lingua* (Photos 1 à 3) qui a été découverte sur une parcelle autrefois amendée, labourée et cultivée comme champ (de pommes de terre ou de céréales jusqu'à la fin des années 90) puis exploitée et semée en prairie temporaire ou à rotation longue jusqu'en 2019. La parcelle est désormais conduite en verger diversifié extensif (implantation de fruitiers à pépins et à noyaux) au sein duquel la strate herbacée est gérée de différentes manières : tonte autour des fruitiers dans un rayon d'environ

soixante centimètres en prenant soin d'éviter les orchidées (1 à 2 passages au début de l'été), maintien de la strate herbacée inter-rang jusqu'à l'automne, maintien d'une partie de la strate herbacée périphérique jusqu'au printemps suivant.

En parcourant au printemps 2021 les rangées de jeunes plants, deux stations de *Serapias lingua* ont été découvertes. En effectuant une recherche bibliographique, nous sommes tombés sur le site « correzitude.fr » qui nous a renvoyés vers une base de données en ligne Chloris (laquelle a depuis été remplacée par Lobelia l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de la Nouvelle-Aquitaine). D'après les données du Conservatoire Botanique National du Massif Central, l'espèce apparaissait pour la commune de Sainte-Fortunade avec la mention suivante : « donnée ancienne (antérieure à 1959) et non recontactée depuis ». Une mention de l'espèce sur la commune de Sainte-Fortunade remonterait à 1926, mais cette information reste à vérifier.

L'espèce serait donc passée sous les radars pendant quasiment un siècle.

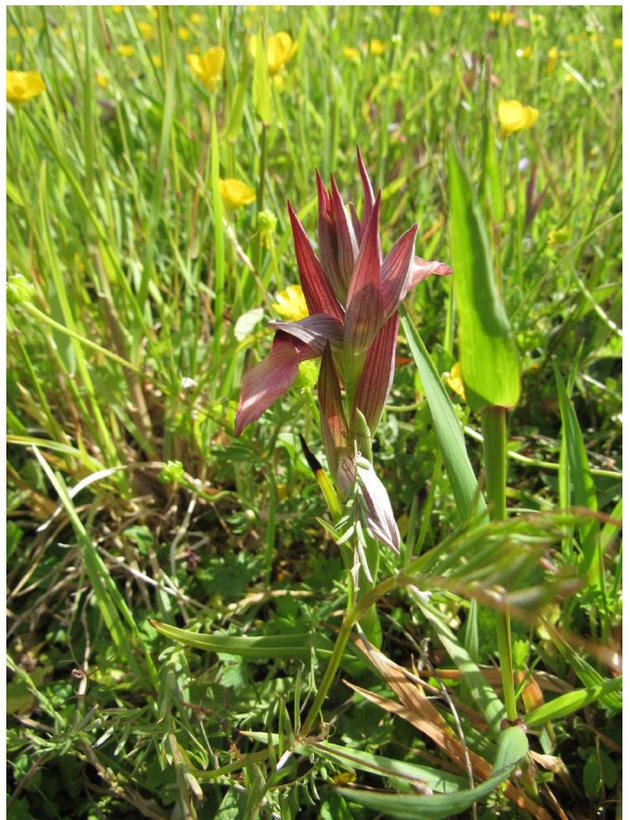
Avait-elle réellement disparu ?

Répartition

En métropole

À l'échelle du territoire métropolitain, Delaigue (1974) écrit que cette orchidée semble beaucoup plus océanique que méditerranéenne, et que l'on peut suivre d'ouest en est une ligne qui traverse obliquement la France, formant la limite septentrionale de l'aire d'extension de *Serapias lingua* (Figure 1).

« Cette ligne, jalonnée par les villes de La Rochelle, Saintes, Cognac, Angoulême, Confolens, Poitiers, Châtelleraut, Le Blanc, Argenton-sur-Creuse, Guéret, Aubusson, Tulle, Aurillac, Mende, Vals-les-Bains, Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes et Nice, ligne sinueuse, profondément infléchie par les massifs montagneux – Plateau



Photos 2 et 3 : Deux des trois *Serapias lingua* observés sur la parcelle en 2022. © Mathilde Mas

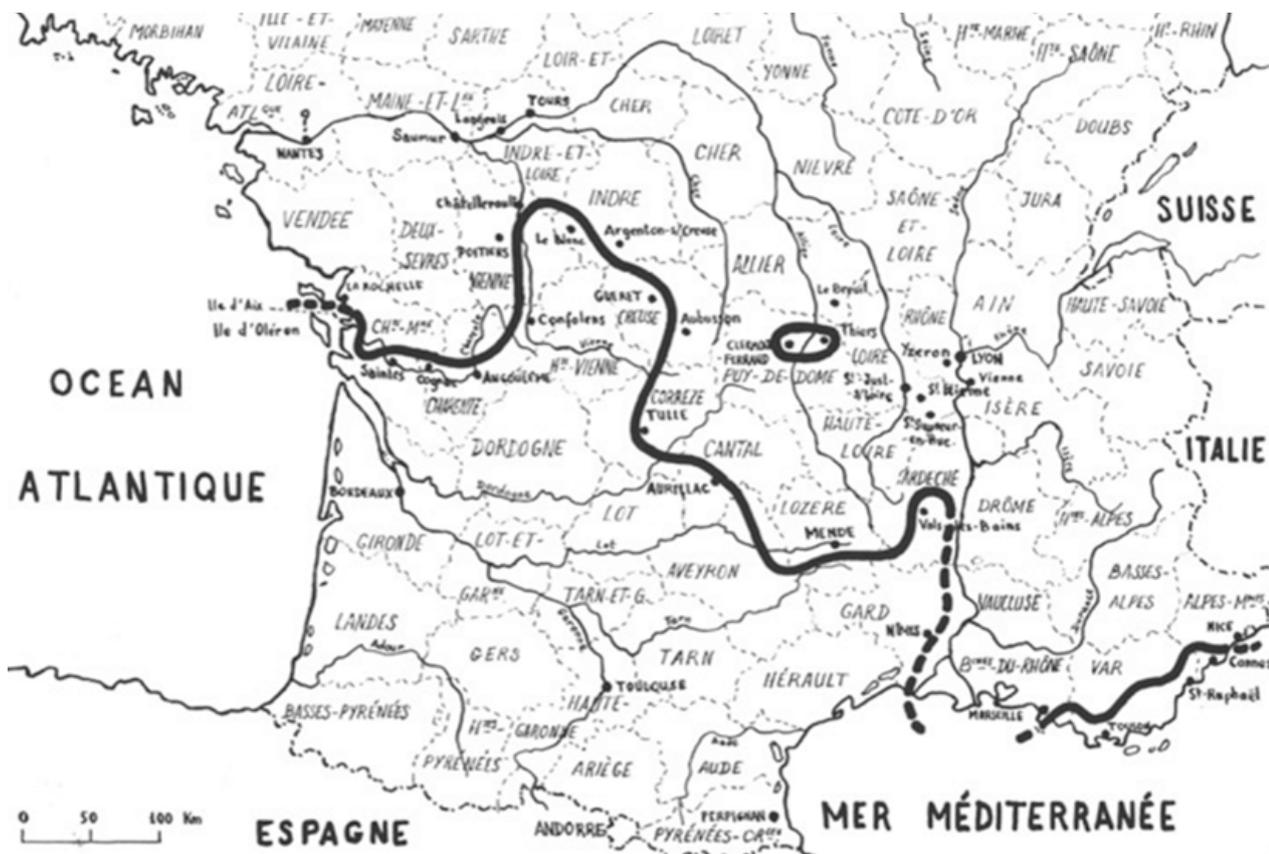


Figure 1 : Limite septentrionale de l'aire d'extension du *Serapias lingua* L. en France (DELAIGUE 1974)

central et chaîne des Alpes –, interrompue par la basse vallée du Rhône, paraît bien une limite extrême au-delà de laquelle on ne trouve plus que de très rares stations plus ou moins fugaces et plus ou moins incertaines. »

La station découverte sur la commune de Sainte-Fortunade se situe donc tout proche de cette limite de l'aire d'extension de l'espèce.

En Corrèze

La Sérapias langue est recensée par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel comme espèce reproductrice dans le département de la Corrèze.

Tableau 1 : Synthèse des données de *Serapia lingua* dans le département de la Corrèze (INPN) – juin 2023.

Jeux de données	Statut de reproduction	Source de la donnée	Date de la dernière observation
Présence certaine	Espèce reproductrice	Informateur : Informateur	30/11/2005

À l'échelle de la commune

Jusqu'à cette re-découverte de *Serapias lingua*, l'espèce n'était pas encore connue de l'INPN sur la commune de Sainte-Fortunade (maille vide avec l'étoile rouge sur la Figure 2). Cependant au vu des données de présence avérée disponibles sur les

mailles voisines, sa présence pouvait être considérée comme probable.

Les données de présence de l'espèce sur l'exploitation ont été transmises au CBN, elles sont encore à ce jour en cours de validation (maille grise avec l'étoile rouge sur la Figure 3).

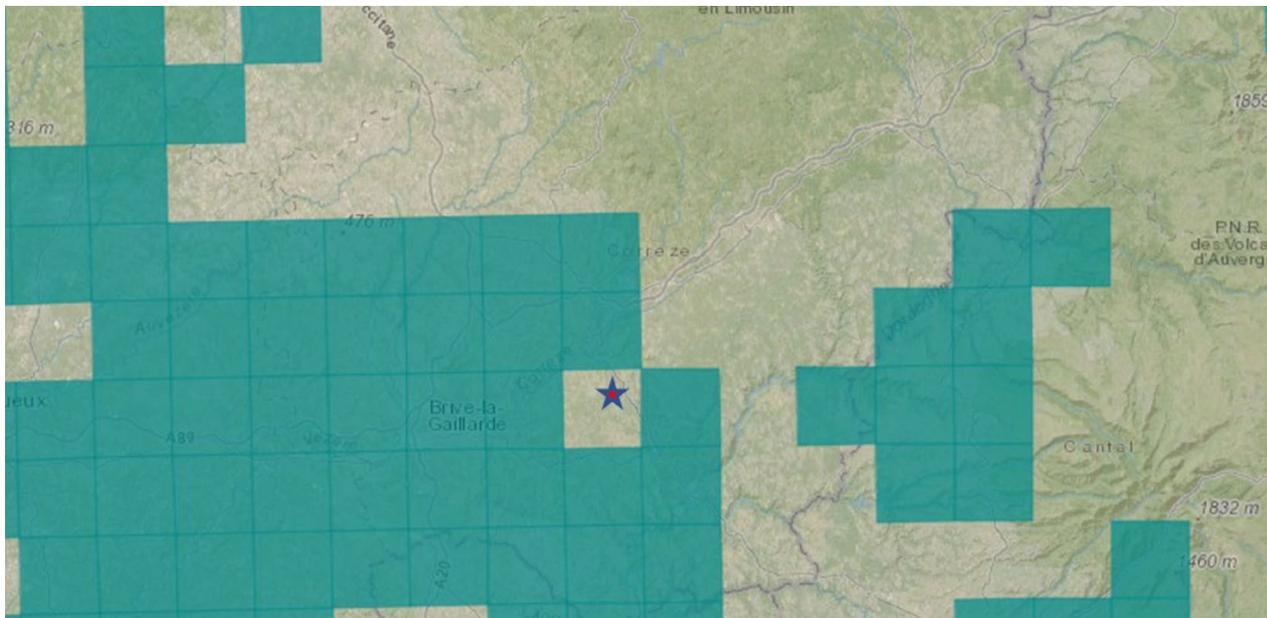


Figure 2 : Maillage de répartition de l'espèce *Serapias lingua*, sources SINP, INPN - maille 10x10km - juin 2023.

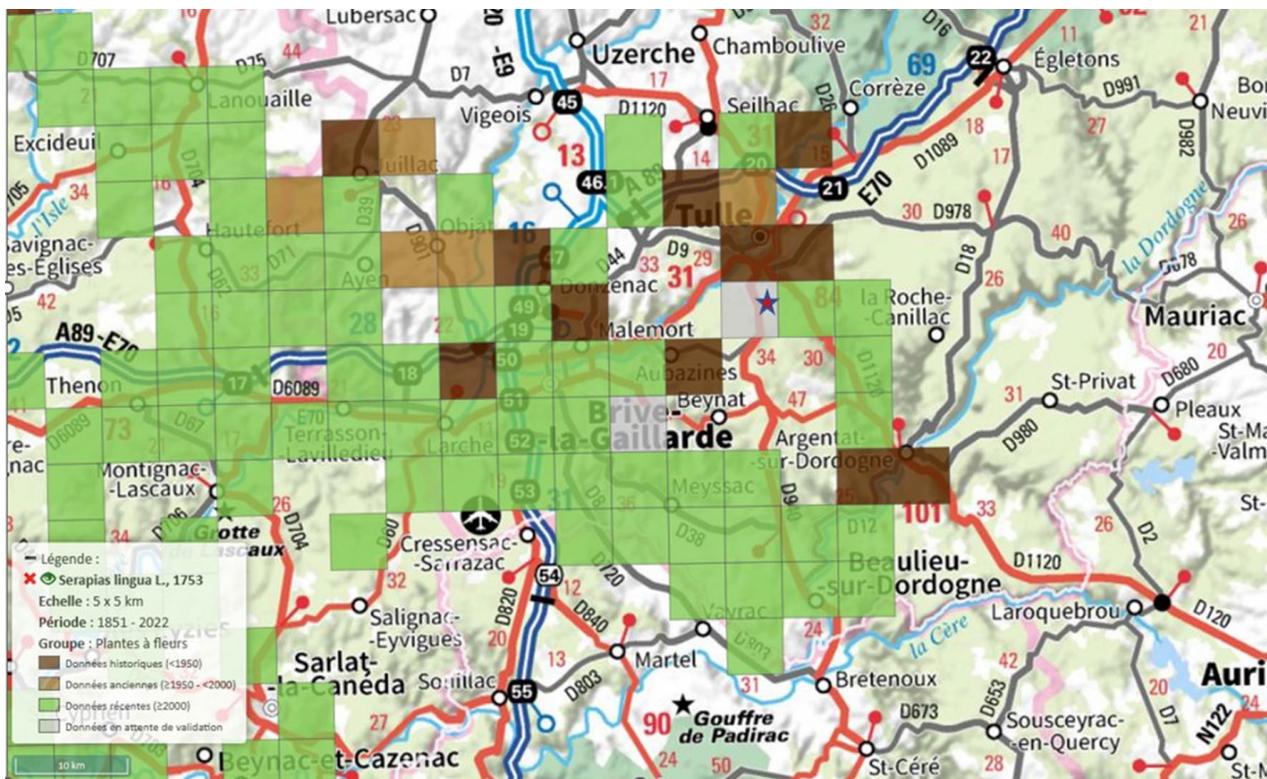


Figure 3 : Maillage de répartition de l'espèce *Serapias lingua*, sources OBV - maille 5x5km - juin 2023.

Statuts

En Limousin, *Serapias lingua* est classée « Quasi menacée » (NT) sur la Liste Rouge régionale et elle fait l'objet d'une protection régionale (PR). Elle est également déterminante ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Écologie

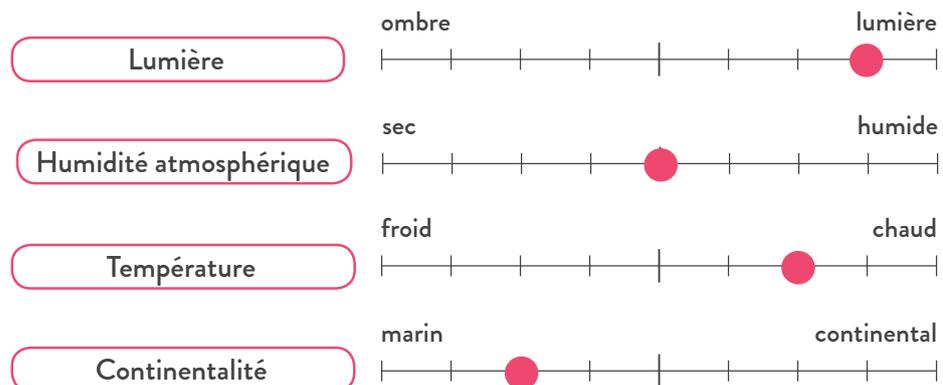
Dans une publication de la Société Linnéenne de Lyon (1974), Delaigue décrit *Serapias lingua* comme étant une plante méridionale à floraison printanière, qui s'accommode de terrains très divers.

« Pour les uns, [*Serapias lingua*] est acidophile et vient en terrain granitique, dans les sols siliceux,

dans les châtaigneraies irriguées, dans les bruyères humides. [...] Pour d'autres au contraire, *S. lingua* est calciphile et les botanistes des Charentes connaissent de nombreuses stations sur calcaire marneux ou crayeux. [...] On le rencontre encore en terrains sédimentaires, argileux ou sablonneux, dans des prés tourbeux ou dans des tourbières. »

La parcelle de la nouvelle station sainte-fortunadaise est rarement à l'ombre, les pieds de *S. lingua* bénéficient donc de beaucoup de lumière. Le terrain est plutôt argileux, acide et pauvre en nutriments et en matière organique ; il est peu drainant quand il pleut et sec en surface l'été. Globalement ses caractéristiques semblent assez bien correspondre avec l'optimum écologique indiqué sur le site Tela Botanica (Figure 4).

CARACTÉRISTIQUES CLIMATIQUES



CARACTÉRISTIQUES DU SOL

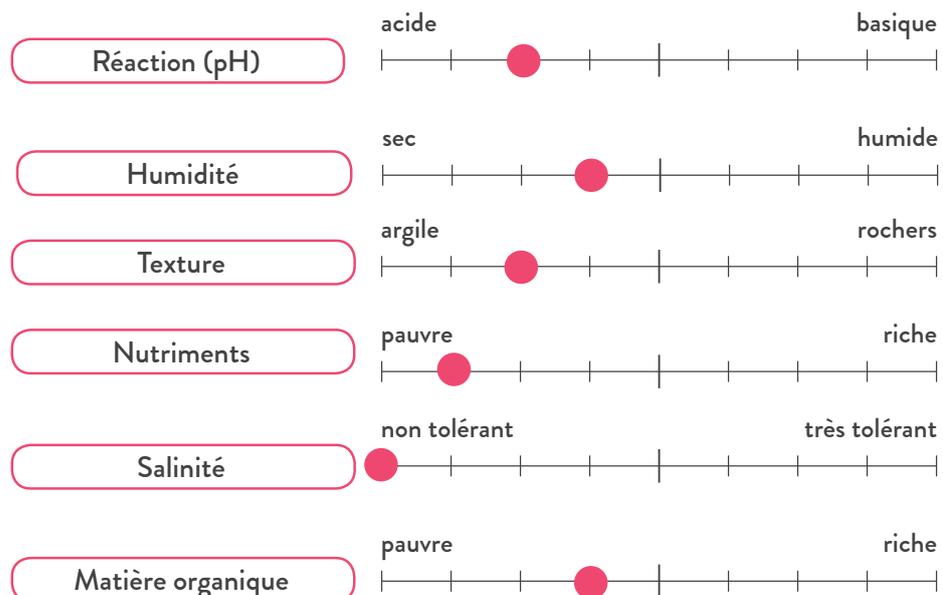


Figure 4 : Optimum écologique (Tela Botanica, 2021)

Discussion

C'est indéniable : la maîtrise foncière est le meilleur outil pour l'acquisition de connaissances et la préservation des espèces.

D'une part, la maîtrise foncière permet d'approfondir les inventaires et de parcourir comme bon nous semble les parcelles. Des espèces non contactées depuis des décennies ne signifient pas forcément qu'elles ont disparu. La raison de ces « trous dans la raquette » vient parfois du fait que le naturaliste n'a pas accès aux sites à inventorier.

D'autre part, la maîtrise foncière permet de réaliser une gestion singulière des sols et peut concourir à tendre vers l'atteinte d'un cortège floristique ciblé.

Le fait que la parcelle où sont localisées les orchidées n'ait pas toujours été un pré de fauche interroge sur la capacité des graines à être en dormance dans le sol. A l'instar de DELAIGUE (2008), nous nous interrogeons sur la mise en œuvre de « quelques modifications [des pratiques] locales favorables à l'espèce ».

Et si certaines espèces de plantes n'avaient pas encore complètement disparu de leurs anciennes stations ? Et s'il était encore possible de restaurer leurs populations – sans passer par les translocations végétales – en rétablissant « seulement » les conditions stationnelles favorables à la germination de leurs semences ?

Une expérimentation à grande échelle de changements de pratiques agricoles dans le but de recouvrer les conditions favorables à l'expression de plantes menacées pourrait être encouragée par les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) ou les Plans de Développement Rural (PDR).

Un an après la première rencontre avec *Serapias lingua*, l'espèce s'est de nouveau exprimée mais en deux endroits différents sur la parcelle.

Pourquoi les individus qui se sont exprimés en 2021 ne se sont-ils pas exprimés en 2022 ?

Nous avons hâte de voir ce que 2023 nous réserve.

Bibliographie

DELAIGUE J. (1974). *Serapias lingua* L. en France et dans la région lyonnaise. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 43 (2) : 46-57.

DELAIGUE J. (2008). Fin d'une station ligérienne de *Serapias lingua* L. (Orchidaceae). *Bull. mens. Soc. linn. de Lyon*, 77 (7-8) : 97- 98.

DOUH C., DAÏNOU K., LOUMETO JJ., FAYOLLE A. & DOUCET J-L. (2014). Explorer la banque de graines du sol pour mieux comprendre la dynamique de régénération des forêts tropicales africaines (synthèse bibliographique). *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 18 (4) : 558-565.

ROBERTS H.A. (1981). Seed banks in soils. *Appl. Biol.*, 6: 1-55.

Sitographie

Tela Botanica. <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-73975-ecologie> [page consultée le 28/03/2023]

Mathilde MAS

Serapias lingua © Mathilde Mas



Recensement des oiseaux nicheurs en milieu agricole semi-ouvert en Combraille

Description du site : la zone étudiée correspond à un « petit plateau » agricole situé entre la vallée du Cher à l'ouest et celle de la Pampeluze à l'est, sur la commune de Charron dans le département de la Creuse, oscillant autour de 500 m d'altitude. Les pentes de ces vallées sont assez prononcées (100m de dénivelé environ entre la rivière et le plateau), et boisées de feuillus. Dès que le relief devient moins accentué, l'agriculture prend place avec une mixité de prairies et de cultures, ces dernières étant majoritaires sur la zone centrale du plateau, c'est-à-dire la zone la plus plate. Les secteurs prairiaux de pâturage et fauche sont encore pourvus de haies, certaines basses, taillées au carré, d'autres avec des arbres de haut jet. Les parcelles cultivées, parfois grandes par rapport aux surfaces moyennes qu'on trouve localement, sont beaucoup moins pourvues en haies et en arbres.

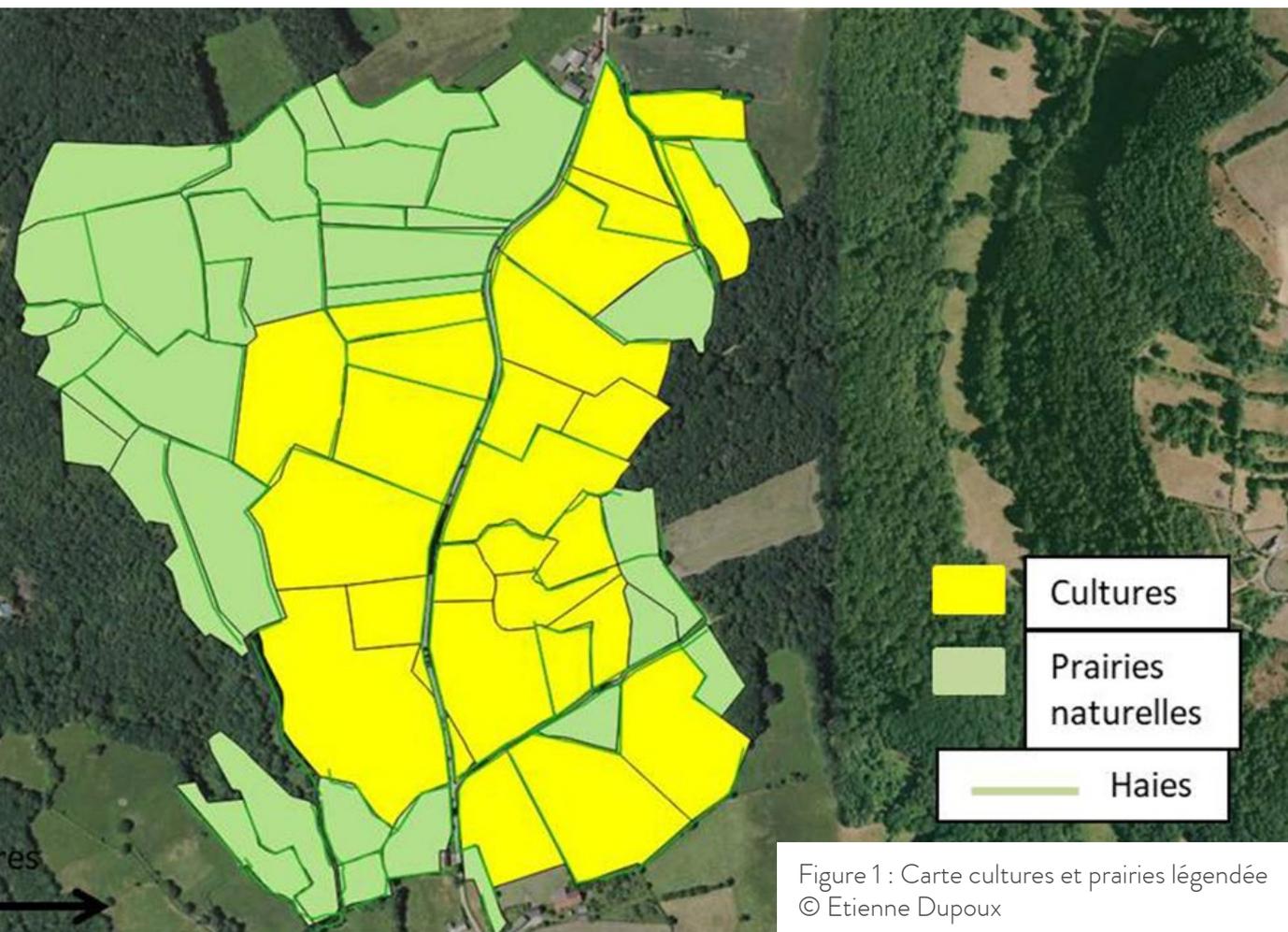
La surface de la zone d'étude est de 65 hectares, dont 29 ha de prairies permanentes et 36 ha de cultures. Nous incluons dans ces dernières les prairies temporaires à rotation courte (Figure 1). Le linéaire total de haies est d'environ 7200 m. Nous allons nous intéresser dans cette étude aux espèces caractéristiques du milieu agricole.

La méthode des plans quadrillés ou cartographie des territoires est apparue comme la plus appropriée pour dresser un état des lieux le plus exhaustif possible de cette zone où cohabitent des pratiques agricoles assez contrastées. Le 20 juin 2019, en me promenant sur un chemin de ce secteur, j'écrivais sur mon carnet de terrain : « Le Bruant proyer chante toujours sur le plateau agricole très ouvert. Depuis le début du printemps, son chant bref et métallique retentit. Au moins deux mâles occupent le secteur, se répondent du haut des chênes épars ou depuis une haie basse. Les Fauvettes grisettes les surpassent dans la tonalité et le grincement, prolongeant leurs strophes

après le crépuscule. En avril, les Bruants zizis et jaunes les accompagnaient pour un trio musical. Chacun associé à des paysages agricoles pourtant distincts, leur présence en un même lieu résonnait comme l'incertitude du devenir de ces terres et de ces arbres. Grandes parcelles cultivées et prairies naturelles se juxtaposent, zones dénudées ou arborées, proyers et jaunes se côtoient. Pour combien de temps encore, car une quinzaine d'années avant, celui à l'allure d'alouette m'était inconnu du bocage creusois ? »

En effet, les oiseaux sont de bons indicateurs des changements des paysages. L'ouverture du bocage en Creuse et l'augmentation des parcelles cultivées





ont permis à certaines espèces, comme le Bruant proyer et la Bergeronnette printanière (absente ici par contre), de trouver des habitats favorables qui disparaissent dans les plaines céréalières où l'agriculture est devenue beaucoup trop intensive.

Méthode

La méthode des cartographies de territoire permet de quantifier précisément les oiseaux nicheurs et s'applique notamment bien aux passereaux chanteurs. Il s'agit d'effectuer, entre la mi-mars et la mi-juin, un minimum de 10 sorties couvrant

intégralement la zone étudiée, et de répertorier sur une carte détaillée (1/2500° par exemple) l'ensemble des contacts. Chaque contact est associé à un comportement (chanteur seul, chanteur simultané, querelles, nid trouvé, famille...) qui permettra au final de délimiter les territoires, en réalisant une carte par espèce. Cette méthode est expliquée par Pough (1950), et détaillée par Bibby *et al.* (1992) dans le « Bird Census Techniques » du British Trust for Ornithology. Localement, on pourra se référer à l'article de DUPOUX *et al.* (2008) sur l'étude quantitative de l'avifaune autour du ruisseau du Chézeau car la méthode y est aussi présentée.

Concernant le suivi du plateau agricole de

Gachard, j'ai effectué 10 sorties aux dates suivantes, au cours de l'année 2020 :

Dates	Plage horaire
18 mars	8h – 10h50
25 mars	8h20 – 10h50
1 ^{er} avril	8h15 – 11h
8 avril	8h20 – 10h30
15 avril	8h – 10h35
22 avril	7h45 – 10h
4 mai	8h15 – 11h
16 mai	16h15 – 18h30
28 mai	5h35 – 7h
17 juin	8h30 – 10h20 complétée le soir 21h30 – 21h50

Au terme de chacune des 10 sorties, les contacts sont reportés sur des cartes propres à chaque espèce. Pour les nicheurs précoces, des contacts à 3 sorties différentes, groupés dans l'espace, sont nécessaires pour valider un canton. Deux contacts suffisent pour les espèces migratrices, n'arrivant qu'à partir de la mi-avril ou début mai. Les chants simultanés et les querelles entre individus sont les principaux critères qui permettent de distinguer avec certitude deux cantons différents. Ainsi, les territoires sont tracés et leur nombre est rapporté à la surface totale de la zone d'étude pour être exprimé sous forme de densité en nombre de couple pour 10 hectares.

Résultats

Les 24 espèces nicheuses du quadrat sont présentées dans le tableau ci-contre avec le nombre de cantons pour chacune et la densité ramenée au nombre de territoires pour 10 ha.

D'autres espèces ont été observées sur la zone d'étude, plutôt dans les marges et sans totaliser le nombre d'observations suffisantes pour délimiter un canton.

Liste des espèces contactées, nombre de cantons et densité

Espèces	Nombre de cantons sur la zone d'étude (65 ha)	Densité (nombre de territoires pour 10 ha)
Accenteur mouchet	1	0,15
Alouette des champs	1	0,15
Alouette lulu	11	1,7
Bruant jaune	16	2,5
Bruant proyer	8	1,2
Bruant zizi	6	0,9
Chardonneret élégant	1	0,15
Etourneau sansonnet	2	0,3
Hypolaïs polyglotte	4	0,6
Fauvette à tête noire	12	1,8
Fauvette grisette	14	2,2
Loriot d'Europe	1	0,15
Mésange à longue queue	1	0,15
Mésange bleue	3	0,5
Mésange charbonnière	11	1,7
Pic vert	1	0,15
Pie-grièche écorcheur	6	0,9
Pinson des arbres	3	0,5
Pipit des arbres	7	1,1
Pouillot véloce	1	0,15
Rossignol philomèle	1	0,15
Rougegorge familier	9	1,4
Rougequeue noir	1	0,15
Tarier pâtre	8	1,2

Citons toutefois les espèces de rapaces qui fréquentent régulièrement la zone : le Faucon crécerelle (nicheur dans les villages aux extrémités), l'Épervier d'Europe, la Buse variable, le Busard Saint-Martin, les Milans noirs et royaux (surtout vus en chasse après les fauches et les moissons). Du côté des nocturnes, la Chevêche d'Athéna niche dans un village en extrémité, l'Effraie des clochers et le Hibou moyen-duc sont entendus ou observés sur le secteur.

Nous commentons ci-après les résultats pour les espèces les plus représentatives (en gras dans le tableau).

Alouette lulu *Lullula arborea*

C'est une des espèces les plus abondantes, elle est répartie de manière assez homogène sur l'ensemble de la zone d'étude, plutôt sur les prairies et en lisière des cultures. Les densités peuvent être considérées comme moyennes par rapport aux autres valeurs trouvées en Limousin (DUPOUX *et al.* 2008). En général, les territoires occupent 2 à 3 ha (GÉROUDET 1998), ce qui semble correspondre à la plupart des cantons délimités ici. On peut supposer que la zone d'étude pourrait accueillir quelques couples supplémentaires si les parcelles de cultures les plus grandes étaient au moins partagées en deux par des bandes herbeuses ou des haies.

Contrairement à l'Alouette lulu, l'Alouette des champs est rare sur le quadrat avec un seul territoire identifié, à l'image des zones bocagères de l'Est creusois où on la rencontre peu.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

C'est l'espèce la plus abondante, la densité est bonne comparée aux valeurs données pour de grandes surfaces (5 à 10 couples au 100 ha d'après

CUISIN dans GÉROUDET 1998), mais faible comparée à des secteurs très favorables pouvant accueillir 10 couples pour 10 ha. Toutefois, il n'est pas surprenant de constater que les territoires se concentrent sur les secteurs où les parcelles sont plus petites avec plus de haies, d'arbres et de prairies, où les centres des cantons ne sont distants que de 100 mètres voire moins. Les territoires sont beaucoup plus lâches dans les secteurs moins favorables. Il est ainsi aisé d'imaginer que le nombre de couples serait divisé par trois ou quatre avec une simplification généralisée du parcellaire agricole.

Bruant proyer *Emberiza calandra*

Avant le suivi, je n'imaginai pas qu'il y ait autant de territoires de proyers sur le secteur. Sur les 8 territoires identifiés, il y en a 7 groupés sur environ 20% de la zone d'étude. Il y a donc clairement un noyau : les chanteurs se perchent sur les quelques arbres dépassant des haies basses, et se répondent bien en évidence. Ceci confirme l'observation de Géroudet : « dans les lieux favorables, son peuplement atteint une densité surprenante, mais dans l'ensemble sa distribution est assez sporadique, irrégulière ». Ici, le « lieu favorable » est un paysage

Photo 1 : Petites parcelles où se trouve le « noyau » de Bruants proyers. © Étienne Dupoux



ouvert composé de parcelles de prairies et cultures d'assez petite taille, en bandes étroites, bordées de haies basses avec quelques arbres de haut jet (Photo 1). La présence du proyer ne tient donc parfois pas à grand-chose. Là encore, un regroupement parcellaire avec arrachage de haies intermédiaires et une simplification culturale pourraient rapidement le faire disparaître localement.

Bruant zizi *Emberiza cirius*

Nettement moins abondant que son cousin le jaune, avec 6 territoires, plus étalés, le Bruant zizi se tient entre prairies et cultures, et près des villages. La densité est proche de ce qui a déjà été noté régionalement (DUPOUX *et al.* 2008). Plus méridional, le zizi n'est pas ici dans son optimum paysager et climatique.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

L'habitat n'est pas trop propice à l'Hypolaïs, dont les 4 territoires se situent dans des zones de buissons denses. Dans celles-ci, les mâles chanteurs peuvent être assez proches, à moins de 50 mètres. Les haies basses linéaires présentes sur le secteur ne lui suffisent pas.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Les couples sont clairement concentrés là où subsistent des haies arborées avec sous étage de buissons, dans les secteurs de prairies naturelles, souvent proches de la forêt, et le long d'un chemin bordé lui aussi de haies arborées. La densité générale est ainsi plutôt basse pour cette espèce généralement très commune.

Fauvette grisettes *Sylvia communis*

Deuxième espèce la plus abondante, la Fauvette grisettes est bien répartie sur le secteur d'étude, évitant toutefois les plus grandes parcelles cultivées. Les territoires sont plus proches dans les lisières prairies / cultures, traduisant une plus grande richesse en proies. Rapportée à l'ensemble de la surface, la densité n'est quand même pas très élevée comparée à d'autres études : 5 à 23 territoires

pour 10 ha selon les pays (GÉROUDET 1998). Le plateau agricole manque de haies et buissons épars pour accueillir davantage de grisettes.

Mésange charbonnière *Parus major*

On la trouve dans les mêmes secteurs arborés que la Fauvette à tête noire, de manière moins concentrée tout de même. Des territoires proches ont ainsi été notés dans des haies basses où trônent encore des arbres de haut jet. Notons que la Mésange bleue semble beaucoup moins s'accommoder de ce paysage ouvert, avec seulement 3 territoires, contre 11 pour la charbonnière.

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Affectionnant les buissons bas où prédominent églantiers, aubépines, prunelliers et ronces, notamment pour dissimuler le nid (ZOLLINGER 2021), la Pie-grièche écorcheur délaisse les zones les plus ouvertes et se tient dans les haies des prairies et cultures de plus petite taille. La densité, avec moins de 1 couple pour 10 ha, est faible en comparaison à ce qu'on peut trouver dans des milieux favorables, tandis qu'en moyenne elle est comprise entre 0,5 et 3 (LEFRANC 2004). À Chaillac-sur-Vienne, Bussière (2007) comptabilise 0,51 couple au 10 ha sur 6,3 km² de zone favorable. Le plateau agricole étudié peut être considéré comme habitat de qualité moyenne pour cette espèce, où comme pour la Fauvette grisettes, le manque de buissons sur certaines parties empêche la venue de quelques couples supplémentaires.

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Les cantons se concentrent quasi exclusivement sur le secteur de prairies au nord-ouest de la zone d'étude, plus arboré et enherbé (Photo 2). Deux territoires se situent dans des parcelles plus vastes et dégagées, mais en lisière forestière. Il est absent d'une moitié du secteur étudié. Sur 70 ha de landes, en Haute-Vienne, on en dénombre le double d'ici soit plus de 2 mâles chanteurs pour 10 ha (MORELON 2004).



Photo 2 : Prairies avec haies arborées ; en arrière-plan la lisière forestière des pentes de la vallée du Cher.
© Étienne Dupoux

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Sans surprise, les territoires de rougegorges sont plus serrés dans les secteurs bocagers, notamment le coin sud-est. La densité de 1,4 couples / 10 ha, est donc nettement moins élevée qu'en forêt, comme à Tronçais où elle a été estimée à plus de 4 couples pour 10 ha (SAMAIN 2021).

Tarier pâtre *Saxicola torquatus*

Il fait partie des espèces typiques des bocages semi-ouverts. Avec un peu plus d'un couple aux 10 hectares, sa densité y est plutôt moyenne en comparaison aux références régionales. Les secteurs dépourvus d'arbustes et les parcelles trop grandes sont moins attractifs ; les territoires y sont plus lâches.

Discussion

Les milieux agricoles ont subi, et subissent encore de forts bouleversements. Si les Combrailles ont été en grande partie préservées des agrandissements excessifs de parcelles et des arrachages effrénés de haies, les milieux agricoles ont tout de même pris le chemin de l'intensification. Dans un secteur d'élevage comme ici, cela se traduit par exemple par la diminution des prairies permanentes au profit des prairies temporaires, entraînant une moindre diversité floristique et alimentaire, une première fauche en mai pour l'ensilage, la suppression des arbres gênants et une taille plus radicale des haies pour la mécanisation. Nous pouvons constater sur le plateau agricole étudié ici, que si bon nombre d'espèces typiques arrivent à se maintenir, la densité des territoires est nettement

plus importante là où la diversité des habitats agricoles est optimale. Un seuil de simplification qu'il semble crucial de ne pas franchir au risque de voir certaines espèces disparaître localement. Particulièrement, un ensemble de petites parcelles de prairies jouxtant des parcelles de cultures plus grandes concentrent beaucoup de territoires pour plusieurs espèces. Le Bruant jaune est encore un oiseau commun ici, alors qu'il se raréfie beaucoup dans l'Ouest du Limousin (VIRONDEAU A., comm. pers.). Il n'y a pas encore besoin non plus de partir à la recherche de l'Alouette lulu pour que son chant nous laisse rêveur lors d'une douce journée d'octobre : elle habite le bocage.

Alors que de nombreuses agricultrices et agriculteurs vont être à la retraite dans les prochaines années, comment vont évoluer les fermes ? Les personnes qui s'installent actuellement vont-elles simplifier davantage le parcellaire et les cultures, réduire les haies et les lisières herbeuses ? Ou à l'inverse diversifier les cultures, replanter et laisser pousser des haies et des buissons ? Cette dualité va probablement conditionner le maintien ou non des espèces d'oiseaux typiquement agricoles. Les populations d'oiseaux communs répondent assez vite aux changements des milieux, la sensibilité des repreneuses et repreneurs paraît être un levier incontournable à saisir pour leur préservation.

Bibliographie

BIBBY C.J., BURGESS N.D. & HILL D.A. (1992). *Bird Census Techniques*. Academic Press, London, 257p.

BUSSIÈRE R. (2007). Recensement et suivi de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* sur la commune de Chaillac-sur-Vienne (Haute-Vienne) en 2006. *Epops* 71 : 39-48.

DUPOUX É., NORE G. & NORE T. (2008). Étude quantitative de l'avifaune autour du ruisseau du Chézeau (Creuse) : printemps 2003. *Epops* 74 : 41-58.

GÉROUDET P. (1998). *Les Passereaux d'Europe. Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants*. 4^e édition revue et augmentée par l'auteur et Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris, 512p.

JOVENIAUX A. (2015). Suivi du peuplement de passereaux nicheurs de la forêt du Risoux (Jura Français), situation actuelle et évolution en cinquante ans. *Alauda* 83 (4) : 285-306.

LEFRANC N. (2004). *La Pie-grièche écorcheur*. Belin, Éveil Nature, Paris, 95p.

MORELON S. (2004). Un inventaire collectif sur la lande de la Flotte et du Cluzeau. *Epops* 61 : 58-65.

POUGH R.H. (1950). Comment faire un recensement d'oiseaux nicheurs. *La Terre et La Vie*, Tome 4, n°4 : 203-217.

SAMAIN H. (2021). Estimation de densités de passereaux communs en forêt domaniale de Tronçais et en Réserve Biologique Intégrale de Nantigny – département de l'Allier – par la méthode du « Distance sampling ». *Le Grand-Duc* 89 : 19-36.

ZOLLINGER J-L. (2021). Habitat de reproduction de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* : qualité et occupation des territoires au pied du Jura Suisse. *Alauda* 89 (3) : 187-202.

Étienne Dupoux



Bruant jaune © Dominique Taestert

Suivi des colonies d'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* dans le sud-est de la Corrèze grâce à la technique du baguage

Contexte : l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* (Photo 1) est une espèce assez rare en Limousin. En effet, elle est localisée sur deux sites en Corrèze, la gravière d'Altillac et la gravière d'Argentat-sur-Dordogne. Cette espèce, bien suivie en Europe, fait l'objet d'un programme de baguage sur ces deux sites depuis cinq années. Ce sont deux bagueurs agréés du CRBPO qui portent le programme : Jean-Michel TEULIÈRE et Mathieu ANDRÉ (LPO). Depuis 2020, le programme s'effectue pendant les temps salariés de la LPO Limousin.

Photo 1 : Hirondelle de rivage © Raphaël Bussière

L'Hirondelle de rivage

L'Hirondelle de rivage est déterminée comme Vulnérable dans la Liste Rouge régionale du Limousin (ROGER & LAGARDE 2015).

Espèce migratrice, elle passe l'hiver en Afrique sub-sahélienne et arrive de sa migration de mi-mars à début avril, pour repartir fin août. Elle est inféodée aux parois sableuses abruptes naturelles ou artificielles dépourvues de végétation et meubles, dans lesquelles elle peut creuser son nid.

L'Hirondelle de rivage peuple les grandes vallées de plaine et certaines façades littorales. L'espèce disparaît du paysage dès que le relief s'accroît et les vallées s'encaissent. En fait, dès que s'ameublissent ou disparaissent les berges meubles le long des cours d'eau.

L'Hirondelle de rivage est une espèce holarctique. En France, elle est commune sans toutefois être abondante. L'espèce est bien représentée dans les deux-tiers nord du territoire national quoiqu'en





densité et en effectifs inégaux, selon les régions. La spécificité de l'habitat de reproduction de l'Hirondelle de rivage restreint largement sa présence aux zones alluviales des cinq grands bassins hydrographiques français. La Loire constitue le bastion le plus solide de l'espèce qui tire des avantages grâce à des gisements sableux abondants. La Seine, le Rhin moyen et l'amont du bassin rhodanien demeurent également des foyers de peuplement importants. Au sud-ouest du pays, le piémont pyrénéen est bien peuplé de même que la région girondine,

mais au sud-est, en aval de Lyon, cette hirondelle n'est vraiment présente qu'en basse-Durance et dans le Gard. Elle est absente des zones montagneuses, mais aussi des régions au réseau hydrographique ténu (Vendée, Poitou-Charentes). En ce qui concerne les régions littorales, l'Hirondelle de rivage a une distribution à peu près continue de la frontière belge à l'estuaire de la Loire et régulière en Bretagne où elle n'est pas abondante. Au sud de la Loire, elle en est absente, tant sur la façade atlantique que sur le littoral méditerranéen.

L'Hirondelle de rivage hiverne en Afrique sahé-lienne (MEEDAT *et al.* 2020).

En Limousin, l'espèce est principalement présente sur les carrières et sites d'extraction de sable. Depuis 1999, les principales colonies limousines sont aux sablières des Séguines à Oradour-sur-Glane, gravières de Larche à Saint-Pantaléon-de-Larche, gravières d'Argentat, et aux gravières d'Altillac (SEPOL 2013).

L'Hirondelle de rivage est une espèce très sociable vivant en colonie en période de reproduction, dont elle s'éloigne très peu lors de l'alimentation, quelques centaines de mètres.

Elle va avoir deux pontes, sa première de 3 à 6 œufs a lieu entre la mi-avril et la fin avril, la deuxième a lieu de mi-juin à début juillet. L'incubation est assurée par les deux adultes pendant quinze jours. Les jeunes élevés par les deux parents séjournent au nid environ vingt jours. L'envol de la première nichée a lieu fin mai début juin, ils restent dépendants des adultes pendant une semaine.

Méthodologie

Ce suivi par bague s'intègre dans un programme national du CRBPO qui se nomme Suivi Ponctuel des Oiseaux Locaux (SPOL) (CRBPO 2016).

Le but du SPOL est de participer à une veille démographique sur les populations d'oiseaux peu suivies par les autres programmes avec la mise en œuvre de suivis intensifs, ciblés sur certaines espèces sur des zones géographiquement bien définies.

Il s'agit par le baguage et la recapture de documenter les paramètres démographiques principaux régulant les populations reproductrices de ces espèces, tels que la survie et la fidélité au site d'étude, le recrutement de nouveaux individus, le succès de la reproduction ou l'existence de stratégies de migration différentielle (via l'âge-ratio et le sexe-ratio). Cela implique un échantillonnage répété dans le temps et au sein de l'année.

Il est demandé qu'un effectif minimum bagué soit atteint chaque saison, avec au minimum dix adultes, et un taux d'auto-contrôle intra-saisonnier de 20%.

Concernant notre suivi, nous réalisons des captures des colonies d'hirondelles de rivage depuis quatre années sur deux colonies situées à la gravière d'Altillac, et sur la gravière d'Argentat. Ces deux sites sont à 18 kilomètres de distance à vol d'oiseau.

Le site d'Altillac est situé en bordure de la Dordogne sur la gravière de la société Flamary. Les hirondelles nichent sur un tas de sable artificiel d'environ 12m de longueur (n°1).

En 2021, les hirondelles se sont déplacées sur une autre paroi (n°2), avec une trentaine de terriers (Photo 2).



Photo 2 : Localisation des parois utilisées par l'Hirondelle de rivage au sein de la colonie d'Altillac (zones rouges) © conception Mathieu André



Photo 3 : Colonie d'Argentat-sur-Dordogne en 2020
© Mathieu André

Pour le site d'Argentat, la colonie était en 2017, lors de l'exploitation par Flamary, sur un tas de sable artificiel d'environ 30 m de longueur. Puis en 2019, pendant la phase de travaux de la Réserve Départementale de Biodiversité d'Argentat, la colonie s'est déplacée sur un front de taille frais réalisé lors des travaux. La longueur du front était environ de 30 m également (Photo 3).

Lors des travaux, il avait été déposé un tas de sable de bonne granulométrie, mais celui-ci, n'étant pas suffisamment tassé et dont la pente n'était pas verticale, il n'a pas été colonisé en 2020. En complément, dans les travaux de remblais déblais, un front de taille avec une couche de sable favorable a été créé. Celui-ci a immédiatement été adopté, offrant presque 70 mètres de longueur colonisés.

En 2021, les Hironnelles de rivage se sont divisées en cinq colonies sur le site de la Réserve Départementales de biodiversité d'Argentat (Photo 4). Le tas de sable installé en 2020, a été réaménagé afin de favoriser l'attrait des hirondelles. Ainsi, une quarantaine de trous a été creusée, mais malheureusement de fortes intempéries le 15 mai ont provoqué une rupture du front de taille et un échec des nichées présentes. Des prédateurs de Corneilles noires ont été observés juste après l'effondrement (comm.pers. D. Taestert).



Photo 4 : Localisation des parois des colonies du site d'Argentat © conception Mathieu André



Photo 5 : Opération de capture à Altillac © Jean-Michel Teulière

Aussi, en plus de cette dernière colonie, les Hirondelles de rivage se sont installées sur des sites historiques du front de taille de Terracol et Mespoulet (3 et 4). Au numéro 4, nous avons pu comptabiliser une quarantaine de trous, et au numéro 3, une vingtaine de trous.

Suite aux intempéries, une grande part des oiseaux s'est déplacée au nord-ouest de la Réserve Départementale de biodiversité, attirant par la même occasion de nombreux oiseaux des autres colonies de la réserve.

Pour la capture, nous utilisons des filets japonais, un filet de 12 m pour le site d'Altillac (Photo 5), et cinq filets pour le site d'Argentat, soit 60 m.

La capture a lieu le matin au lever du soleil lorsque les hirondelles sortent de leurs terriers. Elles sont ensuite retirées des filets pour être baguées, sexées, âgées, mesurées puis pesées.

En 2021 sur le site de la Réserve Départementale de biodiversité, la colonie principale n°5, ainsi que les colonies 3 et 4 n'ont pu être capturées du fait de leur inaccessibilité, seul le site numéro 1 a fait l'objet d'opération de capture.

Résultats

Lors des cinq années du suivi, il a donc été capturé 692 Hirondelles de rivage : 304 à Argentat et 388 à Altillac (Figure 1).

En 2017, seul Argentat a été suivi, mais n'a pu l'être l'année suivante en raison de l'inaccessibilité de la colonie qui était trop haute.

Chaque année, nous avons prévu de réaliser deux sessions de capture, mais cela dépendait des disponibilités de chacun et des aléas des conditions météorologiques. Ainsi, il a pu être réalisé une seule session par année à Argentat excepté en 2021, et deux sessions par année à Altillac, excepté en 2019. En 2021, à Altillac, la deuxième session de capture de juillet n'a pas fonctionné, la colonie ayant déserté le site.

Il est donc possible d'estimer la population d'Altillac par la Méthode Lincoln Petersen Capture Marquage Recapture (CMR) sur les années ayant eu seulement deux sessions de capture. Ainsi, en 2018, la population adulte peut être estimée à 127 oiseaux, contre 136 oiseaux en 2020. Cela nous indique sur cette période une colonie entre 60 et 70 couples.

Sur Argentat, il est compliqué en 2021 de ressortir une estimation de population pertinente au vu de

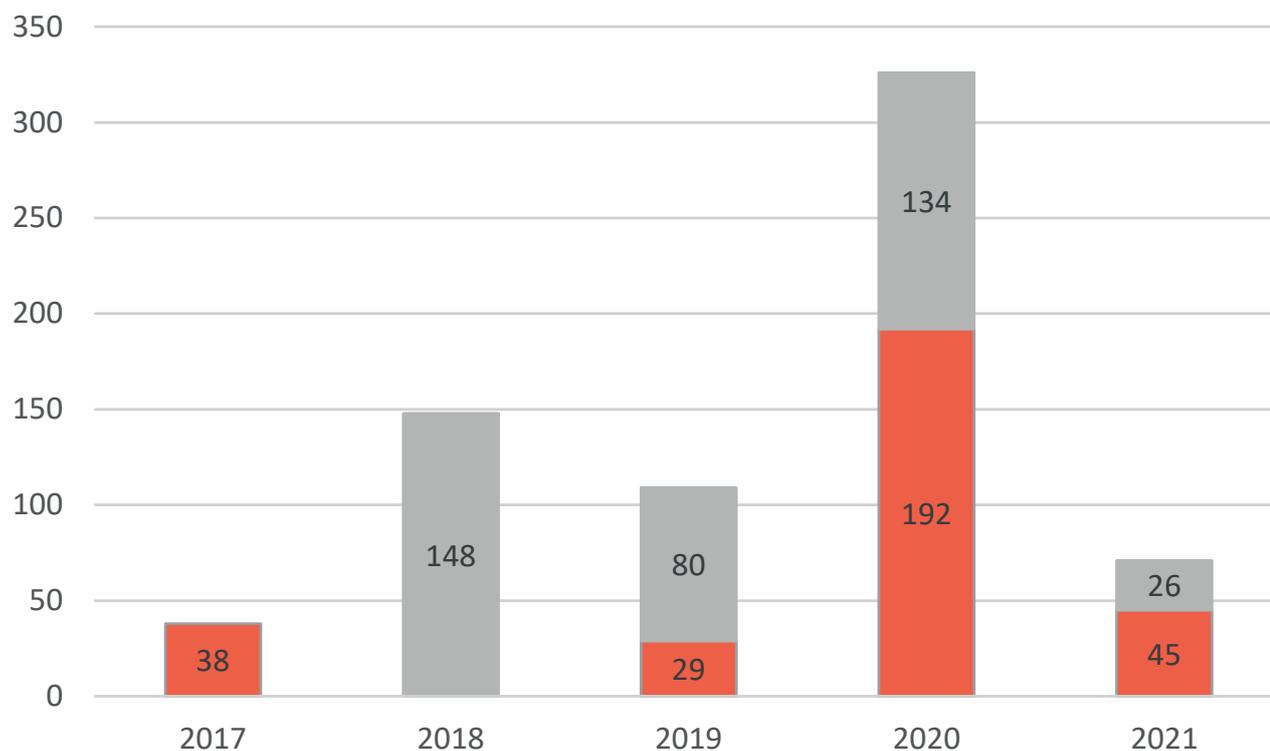


Figure 1 : Nombre de captures par site et par année à Argentat (orange) et Ailliac (gris) (2017=38, 2018=148, 2019=109, 2020=326, 2021=71).

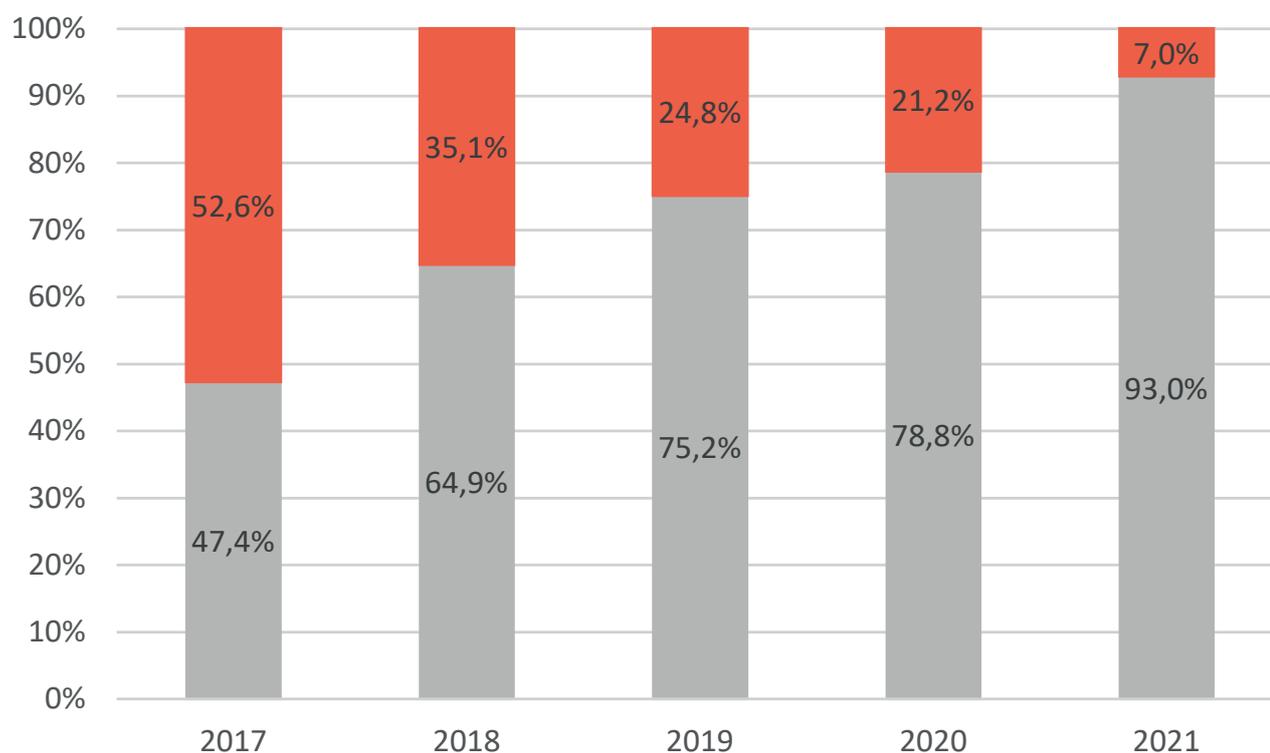


Figure 2 : Nombre d'oiseaux adultes (gris) et jeunes (orange) par année (2017=38, 2018=148, 2019=109, 2020=326, 2021=71).

la dispersion des oiseaux sur plusieurs colonies, et de leur évolution au fil de la saison de reproduction.

En analysant les données de capture, nous remarquons qu'une majorité d'adultes est capturée, 75% sur l'ensemble des données (Figure 2 page précédente). Les effectifs de jeunes sont assez faibles (25%) montrant que soit la reproduction est mauvaise, soit nous n'avons pas assez fait de captures. Un minimum de 2 à 3 captures par saison serait favorable à un bon suivi.

En observant les données de baguage et de contrôle, nous remarquons que le taux de contrôle annuel et interannuel est assez faible (en dessous des objectifs de 20%) (Figure 3). La moyenne de l'ensemble des années est de 14% avec 97 oiseaux issus de contrôles de l'année et interannuels. On observe tout de même une progression du taux de contrôle chaque année, progressant à 22,5% en 2021. Concernant les contrôles interannuels d'adultes qui montrent la fidélité au site, nous possédons un taux très faible de 10,3%.

Parmi les Hirondelles de rivage capturées, certaines ont été baguées sur d'autres sites de capture que ceux de Corrèze.

En effet, en 2017, nous avons eu un adulte nicheur à Argentat bagué jeune en période de migration le 4 juillet 2016 dans la vallée du Rhône sur la commune de Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme.

L'autre contrôle extérieur est un oiseau capturé à Altiliac en 2018, un adulte nicheur bagué jeune en Espagne sur la réserve naturelle de Estany d'Ivars près d'Ivars d'Urgell. Cet oiseau a été bagué en période de migration le 15 septembre 2017.

Aussi, un oiseau jeune volant bagué à Argentat en 2020 a été contrôlé le 14 juin 2021 en période de reproduction sur une gravière à Lagnieu dans l'Ain en vallée du Rhône.

En analysant les contrôles locaux, nous pouvons observer 22 oiseaux qui ont été capturés sur les deux sites. Il a même été observé en 2020 et 2021, 4 oiseaux nicheurs en juin à Altiliac et contrôlés en juillet à Argentat (Tableau 1). L'hypothèse peut être un changement de site pour la seconde ponte.

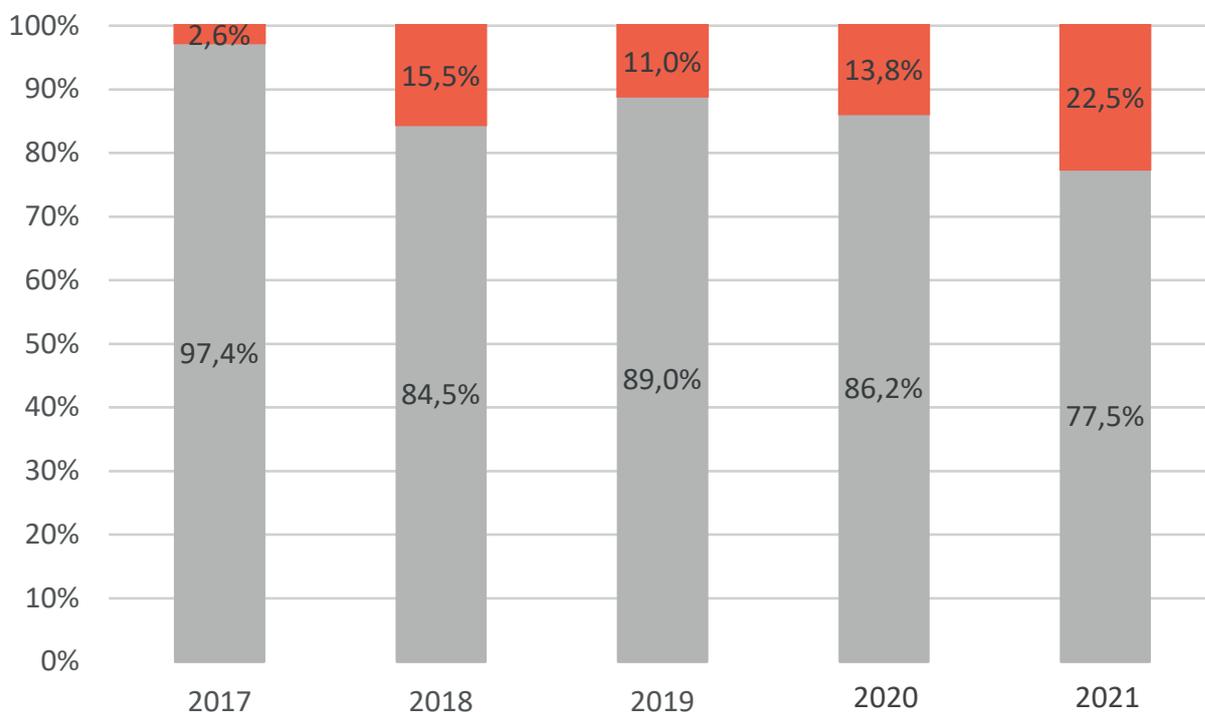


Figure 3 : Taux de contrôle pour chaque année (orange : contrôle, gris : baguage).

La colonie d'Argentat étant plus grande, elle a pu attirer d'autres oiseaux.

Aussi, sur l'ensemble de ces oiseaux, 9 jeunes bagués ont été contrôlés en tant que nicheurs par la suite, dont 6 ont changé de site pour leur reproduction.

Tableau 1 : Table des oiseaux contrôlés ayant fréquenté les sites de capture d'Altillac (AL) et d'Argentat-sur-Dordogne (AR). En rouge : oiseaux bagués jeunes. En gras : oiseaux changeant de site la même année.

Bague	AR_17	AL_18	AL_19	AR_19	AL_20	AR_20	AL_21	AR_21
4676229	1	2						
4676240	1	2						
4676242	1	1						
4676245	1	1			1			
4676250	1	2						
4676260	1	1						
4676263	1	1	1					
8092078		1				1		
8092126		1		1				
8092132		1				1		
8092155		1		1				
8092260				1	2			
8092277				1	1			
8092286			1			1		
8092306			1			1		1
8092612					1	2		
8092627					1	1		
8092656					1	1		
8092662						1	1	
8092678					1	1		
8092792					1			1
8667193							1	1

Discussion

Le suivi des colonies d'Altillac et d'Argentat-sur-Dordogne nous permet d'avoir les premiers résultats liés au programme de baguage. Ceux-ci s'affineront au fil des années du suivi et nous permettront d'avoir de meilleures connaissances sur ces populations.

Ainsi, comme nous l'avons observé ci-dessus, il serait intéressant d'améliorer nos efforts de capture afin d'avoir des résultats plus fiables nous permettant d'analyser plus finement ces données, comme par exemple le succès de reproduction et la fidélité au site de reproduction. En effet, ces résultats sont très faibles avec 10,3% de contrôles interannuels d'adultes, sachant que l'espèce est décrite comme très fidèle, jusqu'à 90% des adultes et 60% des jeunes s'y réinstallent (SEPOL 2013).

Pour le succès de reproduction à l'envol, le baguage permet de le calculer par la méthode Capture Marquage Recapture (CMR), mais le jeu de données n'est pas encore suffisant pour nos sites. Selon diverses études, il varie de 54 à 78% (DEL HOYO *et al.* 2004). Par cette méthode il est tout de même possible de voir sur le site d'Altillac une baisse de la population entre 2018 et 2020. Cette régression peut être la conséquence de changement de site de reproduction.

Il est donc important pour la qualité des résultats et des analyses qui en découlent d'améliorer le suivi. L'idéal serait d'effectuer trois sessions de capture, dont une en début de reproduction début mai, une autre début juin qui permettrait de capturer les premiers jeunes volants et une dernière en juillet afin de capturer les jeunes volants issus de la deuxième ponte.

Aussi il serait intéressant de coupler ces opérations de capture avec un suivi de nidification des colonies permettant d'estimer au mieux les populations reproductrices.

Comme nous l'observons sur la Figure 4 de la page suivante, les colonies d'Hirondelle de rivage d'Altillac et d'Argentat-sur-Dordogne sont les colonies les plus en amont de la vallée de la Dordogne.



Figure 4 : Répartition de l'Hirondelle de rivage (ISSA & MULLER 2015).

Les colonies sont assez proches entre elles. Il y a entre nos deux colonies distantes de 18 kilomètres à vol d'oiseaux.

La colonie en aval d'Altiliac est encore plus proche, elle se situe sur la carrière de Carennac dans le Lot (46) à seulement 13 km. Cette dernière est de grande taille, plus importante que la colonie d'Argentat-sur-Dordogne.

Or, nos résultats de baguage sur les colonies d'Altiliac et d'Argentat montrent assez clairement une connexion de ces sites avec des échanges entre les colonies.

Aussi il serait probable qu'une connexion existe entre le site d'Altiliac, celui de Carennac et des autres sites plus en aval. Il serait donc intéressant d'avoir un programme de suivi et baguage à plus grande échelle afin d'évaluer le fonctionnement et les connexions de l'ensemble de ces colonies.

En effet, l'Hirondelle de rivage est coloniale et très sociable, elle se joint volontiers aux autres espèces d'hirondelles en période de migration. En reproduction, ce comportement peut les inciter, lorsque les colonies sont importantes, à recruter des individus migrateurs qui passent à proximité

(MEEDAT *et al.* 2020). C'est probablement ce qui s'est déroulé pour les oiseaux bagués jeunes ou bien retrouvés nicheurs sur l'axe de la vallée du Rhône.

Ces premiers résultats du programme « Hirondelle de rivage » sur ces deux sites nous permettent, d'améliorer nos connaissances sur l'espèce et son fonctionnement sur notre territoire. Il met en évidence la connexion entre ces deux colonies, et le phénomène d'attraction des grandes colonies. La préservation de ces sites de reproduction est un enjeu important pour lequel il convient de mettre en place des actions de conservation.

Tout d'abord, il est impératif de garantir la tranquillité du site, et d'éviter le dérangement des oiseaux. Pour ce faire, la canalisation du public de la Réserve Départementale de biodiversité d'Argentat sur les chemins dédiés est importante et à respecter. Également, la tenue des chiens en laisse est obligatoire.

Enfin, il est à prévoir de dévégétaliser régulièrement les falaises occupées par la colonie afin de garantir un site favorable à son installation chaque année.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier particulièrement la Société Flamary pour sa disponibilité et pour l'autorisation d'accès aux colonies situées sur leurs sites d'exploitation depuis le début du programme.

Je remercie également le Conseil Départemental de la Corrèze, nouveau propriétaire des gravières d'Argentat-sur-Dordogne, pour l'autorisation d'accès à la colonie.

Pour finir, je remercie Jean-Michel Teulière pour son aide en tant que bagueur, et tous les bénévoles, aides bagueurs qui sont venus nous aider lors de ces 5 années. Sans ces précieuses aides, le suivi de ces colonies aurait été très compliqué et compromis dans le temps.

Bibliographie

DEL HOYO J., ELLIOTT A. & CHRISTIE D.A. (2004). *Handbook of the birds of the world : Cotingas to Pipits and Wagtails. Vol. 9.* ICBP. Lynx Edicions, Barcelona. 864p.

MEEDAT, MNHN, INPN. Cahiers d'habitat « oiseaux » ; consulté en septembre 2020. <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Hirondelle-derivage.pdf>

ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408p.

ROGER J. & LAGARDE N. (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25p.

SEPOL (2013). *Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Mèze, 544p.

Hirondelle de rivage
© Dominique Taestert

Sitographie

CRBPO (2016). AXE 2 Migration et Dispersion

<https://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article485>

<https://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article484>

Mathieu André



Les oiseaux d'Uzurat

Contribution à la connaissance de la biodiversité d'un plan d'eau péri-urbain de Limoges (87)

Créé en 1979 à des fins récréatives et touristiques, le plan d'eau d'Uzurat résulte du barrage réalisé sur la rivière l'Aurence, juste en amont de l'agglomération de Limoges, à l'occasion de la création de la voirie de desserte de la zone industrielle et commerciale du nord de cette ville de 130 000 habitants (Figure 1). La création d'une chaussée de 230 m de long et de 6 m environ dans sa plus grande hauteur a créé un plan d'eau d'une superficie d'environ 8 ha. Il est situé à 300 m d'altitude.

L'Aurence elle-même se forme à partir de diverses sources situées à 415m, à l'extrémité sud-ouest du massif granitique des Monts d'Ambazac (communes de Bonnac-la-Côte et Chaptelat). Son bassin versant débute donc sur les mêmes secteurs que ceux de la Mazelle, du Vincou et de la Glane. Après avoir longé toute la partie ouest de l'agglomération de Limoges, selon un axe parallèle à celui de la Vienne, elle la rejoint en rive droite, à l'entrée d'Aixe-sur-Vienne (à 200 m d'altitude et après 32 km de cours).

Figure 1 : Carte de situation du plan d'eau d'Uzurat



Uzurat est donc l'un des milliers de plans d'eau qui font du Limousin l'une des régions françaises qui en compte le plus grand nombre. Rappelons que pas un seul de ces plans d'eau n'est « naturel », au sens où ils ont tous été construits par les hommes, et ce depuis l'époque gallo-romaine. Leur nombre a, au cours du temps, connu bien des variations, avec des assèchements suivis de la destruction de la chaussée lors de la période révolutionnaire au début du XVIII^e siècle. L'étang fut alors considéré

comme un symbole de la féodalité (DEREX 2017). Récemment, après une explosion des créations de plans d'eau rendue possible par l'apparition des bulldozers et pelleteuses au début des années 1960 (l'étang redevenant alors un marqueur social de réussite), on assiste, pour le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau préconisé par la Directive Européenne Cadre sur l'eau (2000), à la mise en place d'une politique de destruction d'un certain nombre de ces ouvrages

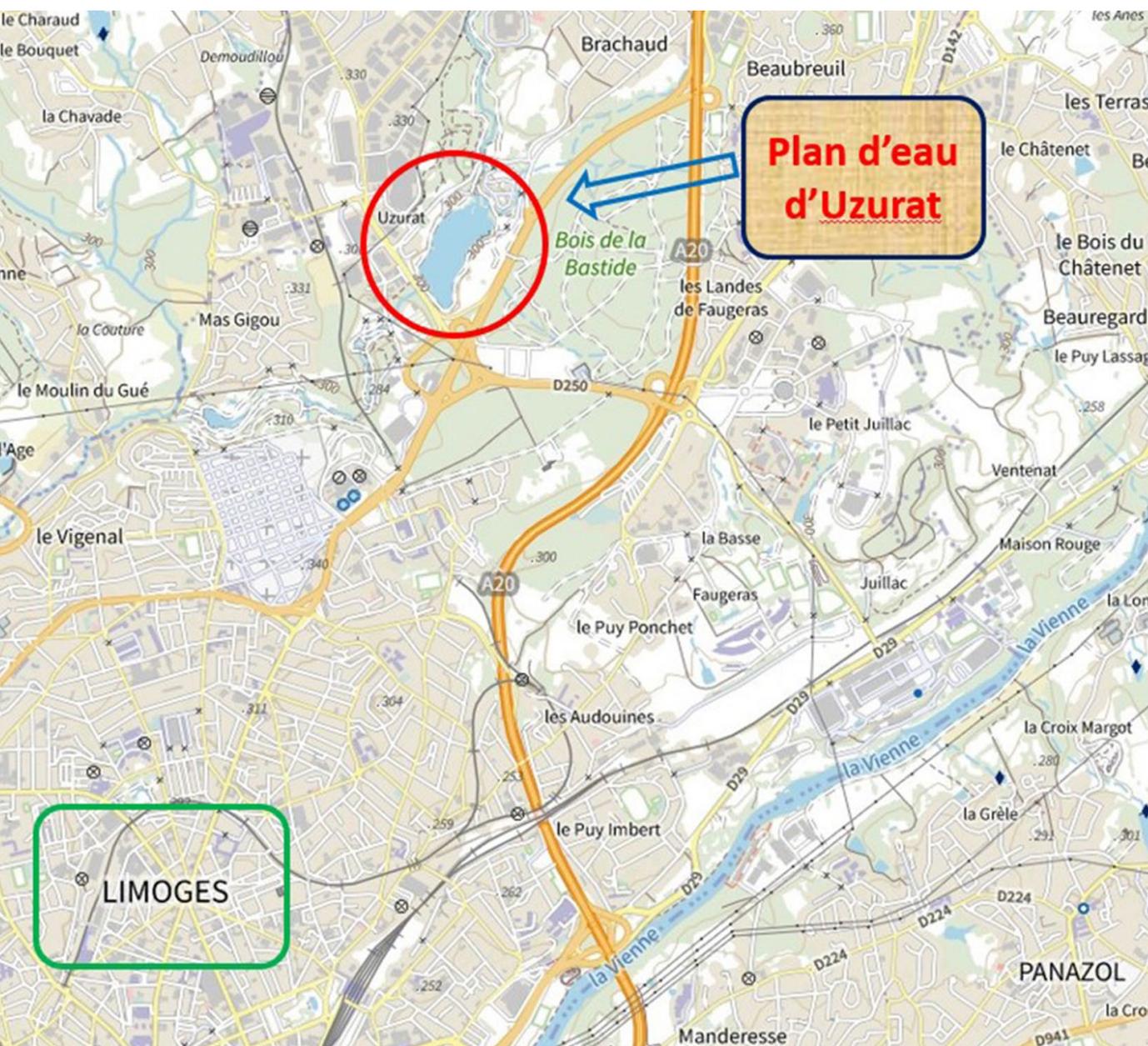


Tableau 1 : Évaluation du nombre de plans d'eau du Limousin selon Bartout (2006).

devenus sans usage, non entretenus et présentant parfois quelques dangers (plusieurs de ces plans d'eau ayant récemment subi des écroulements partiels ou totaux de chaussées).

Il n'en demeure pas moins que, selon Bartout (2006), les près de 23 000 plans d'eau de diverses tailles qui y ont été recensés font du Limousin la région où il y en a le plus (Tableau 1).

Département	Nbre de plans d'eau	Densité de plans d'eau par km ²	Proportion du territoire en eau (limnicité)
Corrèze	5636	0,96	0,91
Creuse	5579	0,99	0,89
Haute-Vienne	11577	2,08	1,15
Total Limousin	22792	1,34	0,98

La très grande majorité de ces plans d'eau n'a qu'un intérêt naturaliste très modéré, tant en ce qui concerne la flore que la faune, qu'elle soit vertebrée ou invertébrée, du fait de leur configuration (profondeur importante) et de leur gestion (soucis de « faire propre », prédominance des carpes dans le cheptel piscicole). On peut à ce sujet regarder les résultats des comptages d'oiseaux d'eau réalisés chaque année sous l'égide de Wetlands International et qui montrent bien que, malgré ses milliers d'étangs, le Limousin reste une zone très marginale pour l'hivernage des oiseaux d'eau, et elle l'est tout autant en période de reproduction (voir, entre autres, MOUSSY *et al.* 2022 et SEPOL 2013).

Parmi les quelques plans d'eau qui se distinguent pour leurs richesses naturelles, plusieurs ont déjà fait l'objet d'articles récents dans Epops (comme l'étang de la Pouge à Saint-Auvent (87), ...) et le plus connu, à juste titre, des passionnés de nature, l'étang des Landes à Lussat (23), où l'équipe responsable (composée du Conseil départemental de la Creuse, propriétaire, et du CEN Limousin, assistant scientifique) a montré l'efficacité d'une gestion entièrement orientée vers le maintien et le renforcement de la biodiversité tout en permettant l'accès contrôlé du public (plus de 20 000 visiteurs par an) et même le maintien d'une activité de pêche de loisir.

Certains de ces plans d'eau sont situés en milieu urbain ou en périphérie immédiate d'agglomérations et font l'objet d'aménagements touristiques et récréatifs (le plan d'eau du Causse près de Brive, celui de Courtille à Guéret...). Parmi ces plans d'eau, il faut mettre en exergue ceux créés par l'extraction de sable près d'Argentat (19) et qui ont fait l'objet, après la cessation de l'activité industrielle, d'un ambitieux programme de réhabilitation et d'aménagements piloté par le Département de la Corrèze (propriétaire) en vue d'en faire une réserve départementale de biodiversité. Un article paru récemment dans la présente revue a montré le très grand succès que remporte d'ores et déjà cette opération pour laquelle la LPO a apporté une assistance technique, réalisé un plan de gestion et continue d'y assurer des suivis constants (POSSICH 2022 et TESTAERT 2021).

Le plan d'eau d'Uzurat : description sommaire

Dépassant de peu les 8 ha de superficie en pleine eau, Uzurat est principalement alimenté à partir d'un répartiteur d'eau qui lui concède, selon la norme en vigueur, un tiers du débit entrant de l'Aurence, les deux autres tiers restant dévolus à la rivière désormais chenalisée tout le long de la rive droite du plan d'eau, sur environ 580m. Le

L'ouvrage permettant de régler la répartition des eaux de l'Aurence en amont du plan d'eau (en principe, 1/3 pour alimenter le plan d'eau et 2/3 pour la rivière)
©Martine Maurice



La ripisylve de la queue du plan d'eau. 04/11/2019 © LPO

Le canal de dérivation de l'Aurence bordé d'un géotextile, avant plantations - 04/11/2019 (ci-dessous) ©Martine Maurice



plan d'eau reçoit également les eaux d'un petit ruisseau anonyme d'environ 1 km de long et qui a ses sources dans le bois de la Bastide puis passe sous une route.

Le débit journalier moyen de l'Aurence calculé sur une année était d'environ 550 litres par seconde en 2016 (Tableau 2). Une des caractéristiques de la rivière réside dans sa très grande réactivité lors d'épisodes pluvieux marqués lors desquels elle peut très rapidement gonfler et déborder, en grande partie du fait de l'importance des surfaces imperméabilisées sur son proche bassin versant composé de zones industrielles et commerciales (EGIS Eau 2016).

Tableau 2 : Débit journalier moyen de l'Aurence calculé par mois (en litre par seconde)

Janvier	892
Février	981
Mars	783
Avril	716
Mai	581
Juin	387
Juillet	234
Août	182
Septembre	232
Octobre	360
Novembre	520
Décembre	847
Moyenne annuelle	557 l/s



Les importantes quantités de sédiments accumulés par l'Aurence depuis la création du plan d'eau ont formé dans sa queue des hauts fonds colonisés en particulier par le jonc diffus et quelques autres plantes des mégaphorbiaies (orties, salicaires, lysimaques, ...). Une ripisylve de saules et d'aulnes qui atteignent aujourd'hui une taille respectable occupe une bonne partie de cette zone d'environ



Le canal de dérivation après
3 ans de pousse -21/11/2022
LPO

1,5 ha. Cet endroit marécageux constitue la seule partie du domaine qui puisse jusqu'à présent accueillir la reproduction de quelques oiseaux d'eau.

Le chenal de contournement récemment creusé et dont les rives ont été plantées d'une végétation herbacée et arbustive fournie peut offrir à l'avenir des possibilités supplémentaires.

Une partie de ces bancs vaseux est la plupart du temps hors d'eau. C'est là, et sur l'eau très peu profonde qui les entoure, que font escale les limicoles et que s'est reproduit, très occasionnellement, le Petit Gravelot *Charadrius dubius*. Il est probable que les apports sédimentaires seront désormais amoindris du fait de la mise aux normes du plan d'eau et que les bancs sablo-vaseux auront plus de mal à se renouveler.

Des prairies mésophiles bordent les rives du plan d'eau dont elles sont séparées par des chemins très fréquentés par les coureurs à pied, les promeneurs et leurs chiens. Ces prairies occupent environ 4 ha en rive gauche et un peu plus d'un ha en rive droite. Elles sont ponctuées de quelques grands arbres et aussi d'embryons de haies et de buissons qui ne demandent qu'à prospérer.

La seule connexion naturelle (et sans trop de dangers) du plan d'eau avec les milieux naturels et ruraux les plus proches est bien sûr constituée par

la vallée de l'Aurence. Il y a en amont (4 km environ), toujours sur la commune de Limoges, un bel ensemble de prairies humides qui ont fait l'objet d'un diagnostic complet et précis et d'un plan de gestion (GOUDOUR & DOM 2012) - A l'aval, en dehors d'un autre petit plan d'eau situé à environ un km dans un jardin public, les secteurs de la vallée les plus connus des naturalistes sont situés aux environs du Moulin Blanc (à 8 km environ) puis, encore plus loin, à hauteur du village du Meynieux (Isle), où une ZNIEFF de 76 ha a été identifiée (la n°740002775).

Dans les cartes disponibles du Schéma Régional de Cohérence Écologique validé en Limousin, la vallée de l'Aurence apparaît donc bien sûr comme maillon de la « trame verte » mais avec un curieux hiatus qui exclut le domaine d'Uzurat. En arrivant à sa hauteur, le tracé se connecte directement avec le bois de la Bastide puis en ressort à son extrémité sud pour ensuite rejoindre l'Aurence en passant juste entre la station de potabilisation des eaux de Limoges et le Palais des expositions. Pour le moment, seuls les sangliers semblent avoir assimilé les subtilités de ces choix qui doivent certainement répondre à des préoccupations autres que naturalistes.

Pour ce qui est des voies de déplacement des oiseaux, le site est placé au cœur d'un « couloir migratoire » important et bien connu puisqu'il



Vue générale du lac d'Uzurat © Martine Maurice

s'agit de celui qui longe l'ouest du Massif Central et fait l'objet de suivis réguliers, en particulier sur le point d'observation de Flavignac situé à 22,5 km au sud-ouest, mais aussi dans le cadre du réseau informel mis en place par les ornithologues adeptes des suivis par écoutes nocturnes.

Cette description des lieux ne peut passer sous silence les conséquences de leur anthropisation très forte. Le bruit permanent de circulation sature l'ambiance sonore, la présence humaine sur le bord des rives est très importante sauf aux petites heures et le soir, et s'accompagne souvent de celle des chiens et les règles de comportement

(laisses obligatoires) tout comme le respect des limites géographiques (petite zone interdite d'accès dans la queue) sont régulièrement transgressées. De nombreux déchets jonchent le plan d'eau et ses rives et les odeurs d'hydrocarbures sont fréquentes lors des épisodes fortement pluvieux ou, à plusieurs reprises, de pollutions venant des zones industrielles et commerciales situées en amont.

Les espèces animales et végétales allochtones (Jussie à grande fleur, Grand Lagarosiphon, Poisson chat, Ragondin, ...) sont très présentes, à tel point que certains ont pu parler d'Uzurat comme d'un véritable conservatoire des invasives.

Les oiseaux d'Uzurat

Dès sa création, le plan d'eau a fait l'objet de visites ponctuelles par les naturalistes locaux. Mais c'est seulement à partir de 2015 que ces suivis sont devenus très réguliers en toutes saisons et ont permis d'avoir une idée assez précise de l'intérêt ornithologique du site. Ils nous ont aussi montré les diverses pressions auxquelles il est soumis et qui y rendent souvent bien précaire et difficile la vie des oiseaux, qu'ils soient nicheurs, hivernants ou de passage. Ces 8 années d'observations régulières ont aussi coïncidé avec la réalisation de plusieurs phases de travaux nécessaires et importants dont certains ont entraîné des assècs prolongés et de fréquentes variations du niveau d'eau, avec là encore, un impact sur les oiseaux.

Une très grande partie de ces observations et la quasi-totalité des photos qui figurent dans cet article ont été réalisées par Martine Maurice. Il est donc juste qu'elle en soit cosignataire tant son apport à la connaissance du plan d'eau d'Uzurat a été décisif.

Il faut aussi souligner le fait qu'au début de ses visites régulières, en 2015, elle était encore une ornithologue débutante. Avec beaucoup de rigueur et de prudence, elle s'est toujours astreinte à ne déposer sur « Faune Limousin » que des observations dont elle était sûre. A chaque hésitation, elle a pu fournir des images faites sur place en demandant aux validateurs bénévoles de la base de données de l'aider à l'identification précise. Qu'ils soient vivement remerciés ici de leur aide de tous les jours.



Cette complémentarité a été extrêmement efficace et les progrès de Martine en témoignent. Elle nous a permis de produire la liste qui suit.

Liste commentée des oiseaux observés sur le plan d'eau d'Uzurat

Cette liste repose sur plus de 13.000 observations rassemblées depuis 1990 et jusqu'à la fin 2022 (quelques données du printemps 2023 ayant aussi été prises en compte). La liste des personnes ayant fourni des données figure en fin d'article. Que toutes et tous reçoivent ici nos chaleureux remerciements.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Le mâle du 27/08/2019 était-il un éclaireur pour les nouveaux occupants du site ?

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Un couple formé d'un mâle adulte et d'une femelle dans sa deuxième année civile a séjourné sur le plan d'eau du 9 au 29 avril 2021.

Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca*

Un groupe de 2 à 5 individus de cette spectaculaire petite oie souvent tenue en captivité a fréquenté, à plusieurs reprises, Uzurat entre le 5/05 et le 26/06/2022.

Cet oiseau n'est pas présent naturellement en France.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Fréquentant plutôt les rivages sablonneux de l'océan, le Tadorne de Belon demeure rare en Limousin (il y est cependant vu chaque année). À Uzurat, un individu fut observé le 13/03/2014 puis un autre séjournait du 12 au 27/12/2020.

Tadorne de Belon ©Martine Maurice

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*

Tout comme l'Ouette d'Égypte, ce magnifique gros canard originaire des lagunes des steppes d'Asie est souvent détenu en captivité et un certain nombre d'entre eux s'échappent de leurs parcs. Si ces oiseaux n'arrivent que très rarement à se reproduire dans la nature, ils se promènent beaucoup et ne semblent guère rebutés par des plans d'eau très anthropisés comme Uzurat où ils ont été observés le 03/08/2010 (un oiseau) puis du 5 au 13/04/2021 (2 oiseaux).

Couple de Tadornes casarca
©Martine Maurice



Canard carolin *Aix sponsa*

4 mâles de cette espèce exotique ont séjourné sur le plan d'eau du 20/09 au 18/10/2015. Ce spectaculaire canard est souvent détenu en captivité et s'en évade parfois, constituant des petits groupes sauvages. Il doit son nom à la Caroline, un des États-Unis d'Amérique où se trouve la ville de Charlotte avec laquelle est jumelée celle de Limoges.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Ses escales, uniquement décelées lors de la migration de printemps, s'avèrent irrégulières. Elles ont concerné exclusivement des mâles et jamais plus de 2 à la fois : 1 le 24/03/2009, 1 le 7/04/2015 puis 2 le 24/04 de la même année et enfin 1 les 19/03 et 10/04/2021.

Canard souchet *Anas clypeata*

L'espèce est régulière en petit nombre pour de brèves escales lors de la migration printanière qui se déroule entre la mi-mars et la mi-avril. Les effectifs demeurent modestes, ne dépassant pas 7 individus (le 14/04/2019).

Les observations sont beaucoup plus rares pendant la migration d'automne (une en septembre 2022, une en octobre 2021).

Quelques observations sortent cependant de ce schéma et concernent le séjour prolongé d'un

mâle présent du 4/01 au 7/03/2020 puis celui de 2 femelles du 15/12/2022 au 17/01/2023. Dans les deux cas, les oiseaux passaient une partie de leur temps avec les Canards colverts locaux mais demeuraient cependant longtemps à l'écart, particulièrement pour se nourrir.

Canard chipeau *Anas strepera*

Seulement 3 observations, au cœur de l'hiver, pour ce discret canard : 2 couples le 6/12/2010 puis 3 couples les 13 et 14/12/2022.

Canard siffleur *Anas penelope*

Juste un peu moins rare que le Canard pilet, le Canard siffleur a donné lieu à l'observation d'une femelle les 6 et 20/12/2010 suivie d'un long « blanc » jusqu'aux deux couples en escale pré-nuptiale le 5/03/2018.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Il s'agit, comme sur tous les plans d'eau limousins, de la seule espèce commune de canard. Le colvert se reproduit chaque année sur l'étang, sans qu'il soit possible de risquer une estimation précise du nombre de couvées. Ce qui est certain, par contre, c'est que les fréquents dérangements occasionnés par les incursions humaines, et celles des chiens dans la queue du plan d'eau, empêchent en partie celui-ci d'exprimer son potentiel d'accueil.



Femelle de Canard colvert et ses poussins
©Martine Maurice

Tableau 3 : Phénologie annuelle du Canard colvert sur le plan d'eau d'Uzurat

Année	Premiers poussins	Effectif max
2015	26-avr	83 (29/12)
2016	26-avr	64 (02/11)
2017	?	70 (03/12)
2018	12-mai	90 (30/12)
2019	28-avr	96 (23/02)
2020	18-mai	90 (12/10)
2021	23-avr	92 (20/09)
2022	28-mars	62 (23/09)
2023	31-mars	

Les premières nichées sont visibles aux derniers jours de mars (ce qui indique des pontes possibles dès la fin février) et les couvées se succèdent jusqu'au début de juillet.

La plus grande partie des colverts d'Uzurat sont probablement sédentaires. Les effectifs maximaux n'ont pour l'instant pas encore dépassé la centaine (Tableau 3). Ils sont en général atteints au cœur de l'hiver au moment où des oiseaux venus d'ailleurs viennent augmenter le groupe des vrais locaux.

Canard pilet *Anas acuta*

La seule observation concerne une femelle observée à une date très précoce, le 9/08/2010.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

La présence régulière d'un groupe de Sarcelles d'hiver constitue certainement la donnée la plus intéressante concernant l'hivernage des oiseaux sur le plan d'eau.

Tableau 4 : Éléments sur le séjour hivernal des Sarcelles d'hiver au plan d'eau d'Uzurat.

Hiver	Première obs.	Dernière obs.	Effec. max.
2015/2016	30/09/2015	25/03/2016	5
2016/2017	23/08/2016	18/02/2017	7
2017/2018	31/10/2017	14/04/2018	7
2018/2019	23/09/2018	04/04/2019	6
2019/2020	01/07/2019	10/03/2020	9
2020/2021	19/09/2020	23/04/2021	10
2021/2022	15/09/2021	16/04/2022	7
2022/2023	17/08/2022	10/04/2023	7

Le tableau 4 montre des arrivées assez précoces (voire même très précoces comme ce mâle présent le 01/07/2019). Cela pourrait laisser penser à des oiseaux qui ne viennent pas de très loin (l'espèce est nicheuse en Limousin, et pas seulement sur le plateau de Millevaches...)

En cours d'hiver les sarcelles d'Uzurat fréquentent aussi un petit plan d'eau situé dans le parc de l'Aurence, quelques centaines de mètres en aval.

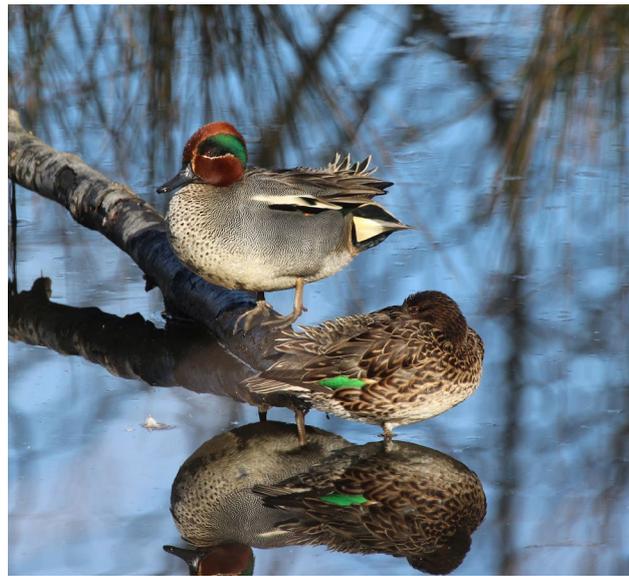


Groupe de 9 Sarcelles d'hiver prenant le soleil ©Martine Maurice

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Les 6 observations correspondent à de brèves escales d'oiseaux isolés mais aussi de petits groupes. Notons par exemple 7 individus le 28/03/2021 et 5 mâles le 6/06/2022.

Photo 10 : Couple de Sarcelles d'hiver au repos
©Martine Maurice



Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Un seul individu, un mâle, avait été observé, le 17/07/2021 jusqu'à l'arrivée de 2 femelles le 21/11/2022. L'une séjournera seule du 22/11 au 17/01/2023, ce qui lui permit d'être prise en

Groupe de 5 Milouins mâles le 6/06/2022 - ©Martine Maurice





Fuligule morillon femelle
©Martine Maurice

compte lors du comptage des oiseaux d'eau mené ce jour-là dans le cadre du comptage Wetlands International !

Martinet noir *Apus apus*

Régulièrement présents de la dernière décade d'avril à la seconde d'août, les Martinets noirs viennent chasser au-dessus du plan d'eau, des bois et des prairies. Les effectifs dépassent assez souvent les 10 individus et peuvent parfois atteindre les 40 (29 et 30/05/2022).

Il est possible que quelques couples nichent dans les grands bâtiments industriels des environs mais des actions ciblées sur le site même pourraient certainement porter des fruits.

Coucou gris *Cuculus canorus*

La présence du coucou paraît assez régulière ces dernières années, particulièrement en 2021 où l'audition régulière du chant d'un individu du 24/04 au 29/05 peut suggérer une reproduction sur le secteur Uzurat/bois de la Bastide.

Pigeon biset domestique *Columba livia f. domestica*

La plupart des observations concerne des groupes en vol.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Les populations urbaines de ce pigeon se sont partout développées depuis quelques décennies et le Pigeon ramier est une espèce commune et abondante à Uzurat comme dans tous les parcs urbains de Limoges. Il s'y reproduit et y demeure avec des groupes familiaux qui se rassemblent dès le début de l'été et peuvent atteindre jusqu'à plus de 50 individus en automne et début d'hiver.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Quatre données seulement ...

Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Il s'agit certainement de la « vedette » du site jusqu'à présent.

La première donnée, obtenue le 20/09/2014 était déjà une surprise. Que dire alors du séjour prolongé d'une Marouette ponctuée du 6 au 26/03/2021 ? Elle fit la joie de bien des ornithologues limousins venus « cocher » ce si joli petit rôle tout rondouillard, tellement rare et discret.

Les 20 jours de présence furent l'occasion d'assister à des comportements intéressants de cet oiseau finalement assez confiant, vacant à sa toilette, picorant des insectes sur le tapis de jussies



Marouette ponctuée - 20 septembre 2014. « Ce jour-là ce fut pour moi une rencontre extraordinaire. Cet oiseau si discret était là devant moi ».

©Martine Maurice

ou sortant sur les pelouses riveraines pour y capturer des lombrics, tel un merle ou une grive.

On ne peut s'empêcher de se demander si ce n'est pas la même qui, un an plus tard, le 6/04/2022, fit à nouveau une brève apparition sur le plan d'eau...

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

La Gallinule poule-d'eau est, avec le Canard colvert, la seule espèce d'oiseau d'eau à se reproduire

régulièrement sur le plan d'eau d'Uzurat. Elle y demeure toute l'année sauf en cas de gel prolongé ou, bien entendu, d'absence d'eau... Ces dernières années, sa présence et ses possibilités de nidification ont été sans cesse obérées par les variations de niveau dues aux divers travaux. A ces aléas théoriquement momentanés, viennent d'ores et déjà s'ajouter les perturbations constantes dues à la présence des pêcheurs jusque dans la queue marécageuse et les incursions très fréquentes de

« Cette Marouette va rester plusieurs jours à Uzurat pour mon plus grand bonheur ». 8 mars 2021 ©Martine Maurice



chiens que leurs propriétaires laissent aller nager dans le plan d'eau quand ils ne les y incitent pas...

Cette espèce sera donc un bon témoin des efforts qui seront faits, ou pas, pour laisser au moins une petite place à la nature et à la biodiversité sur Uzurat.

Le tableau 5 rend compte de sa présence durant l'été, pendant, ou à la suite de la période de reproduction, puis pendant l'hivernage où les effectifs locaux peuvent être renforcés par quelques oiseaux venus d'ailleurs.

Foulque macroule *Fulica atra*

La rareté des données concernant cette espèce illustre bien sa situation inquiétante en Limousin.

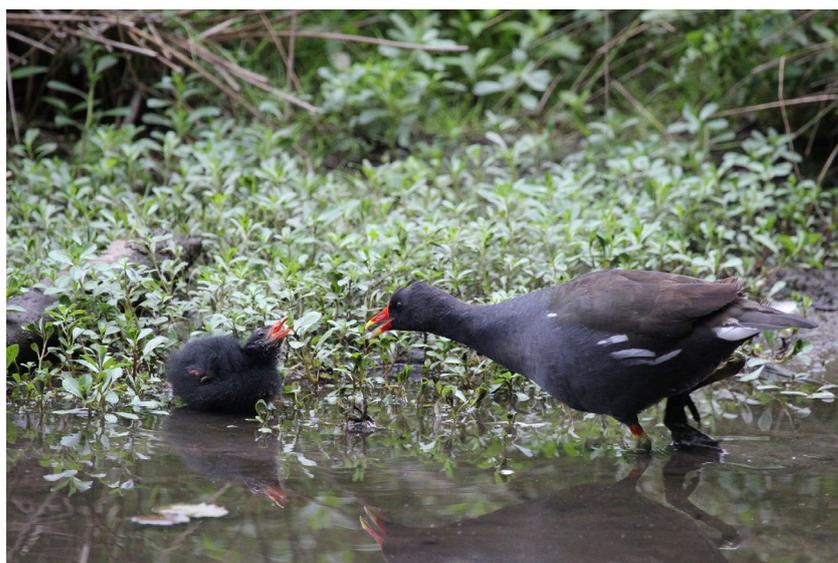
Il n'y a que 4 observations, le 13/01 et le 30/10/2013 puis les 20 et 24/04/2015.

Grue cendrée *Grus grus*

Jusqu'à présent, elles ne font que passer au-dessus d'Uzurat...

Tableau 5 : Présence de la Gallinule poule-d'eau au cours des saisons sur le plan d'eau d'Uzurat

Années	Effectif max. en été	Années	Effectif max. en hiver	Remarques
2015	12 (31/07 et 30/08)	2015/2016	18 (26/12)	
2016	6 (23/08)	2016/2017	8 (15/01)	
2017	6 (17/07)	2017/2018	7 (14/01)	
2018	4 (16/05)	2018/2019	7 (24/11)	Plan d'eau vide à partir de début août
2019	6 (12/07)	2019/2020	7 (21/01)	Plan d'eau vide jusqu'à fin février
2020	7 (29/05)	2020/2021	10 (17/01)	
2021	5 (19/06)	2021/2022	5 (10 et 26/01)	Vidange à partir du 10/06
2022	8 (7/09)	2022/2023	6 (18/12)	Plan d'eau vide jusqu'à fin avril
2023	3			



Gallinule poule-d'eau nourrissant un de ses poussins
©Martine Maurice

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Rien dans les près de 320 données de l'espèce sur Uzurat n'atteste d'une reproduction locale.

Le Grèbe castagneux y est très régulier (pour peu que le plan d'eau ne soit pas vide...) et a été observé tous les mois de l'année, sauf en avril et mai. Les apparitions estivales les plus précoces peuvent intervenir très tôt : 1 le 18/07/2015 et même 1 le 22/06/2019 et 2 dès le 16/06/2022 et jusqu'à 6 puis 13 les jours et semaines suivants, dont des grands jeunes de l'année. Dans chacun des cas, le plan d'eau a été visité les jours précédents et les Grèbes castagneux n'y étaient pas (des jeunes encore en période de nourrissage par leurs parents sont très bruyants et passent difficilement inaperçus). Ces arrivées précoces doivent donc correspondre à des cas de reproduction pas très éloignés.

Quand le niveau d'eau le permet, ces séjours débutés en été se poursuivent en automne et hiver avec des effectifs ne dépassant pas 5 oiseaux. Ensuite, la plupart du temps les derniers Grèbes castagneux disparaissent dans la première décade de mars (dernier de 2016, le 11/03 par exemple).

La question se pose de comprendre pourquoi le Grèbe castagneux ne niche pas sur le plan d'eau d'Uzurat alors qu'il se reproduit sur des mares de moins de 1000 m² et même sur des bassins de recueil des eaux pluviales le long de l'A20 ou de la RN141.

Il est fort probable que la trop importante présence humaine, avec les incursions dans la queue du plan d'eau et sur toutes les parties en herbiers soient des freins à son installation.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Pour peu qu'y soit laissée une vraie place à la biodiversité, le Grèbe huppé, tout comme son petit cousin le Grèbe castagneux, pourrait théoriquement se reproduire sur Uzurat, y demeurer en permanence et y constituer une véritable attraction pour les visiteurs. La superficie du plan d'eau est suffisante, les proies potentielles abondantes et les herbiers favorables à la construction de nids sont bien présents (même s'ils sont constitués de plantes invasives). Les cas de nidification du Grèbe huppé sur des étangs urbains ne manquent pas.

Mais, en l'état actuel des choses, le Grèbe huppé n'est que de passage plus ou moins prolongé, le plus souvent avec des individus isolés sauf à l'automne 2008 (4 oiseaux le 20/10 et 2 le 2/11), en août 2010 (3 oiseaux du 4 au 9), le 26/12/2012 (2 individus), puis du 8/05 au 24/06/2015 (2 oiseaux).

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

L'individu observé le 10/03/2000 par Robert Gauthier demeure la seule donnée de l'espèce jusqu'à présent.



Un Grèbe castagneux en plumage d'hiver au sein de l'herbier de jussies fanées (29/12/2019)
©Martine Maurice



L'Echasse blanche du 19 avril 2015 ©Martine Maurice

Échasse blanche *Himantopus himantopus*

Cet échassier, nicheur occasionnel en Limousin, a fait l'objet de 3 observations à Uzurat, avec un seul individu à chaque fois : le 19/04/2015, le 7/07 de la même année puis le 17/04/2017.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Les 4 observations ont toutes été faites en 2010 avec 8 individus le 28/03 puis 1 du 4 au 6/05.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

La seule observation locale de ce limicole, aujourd'hui si menacé, a eu lieu le 29/06/2016 au matin.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Le passage probablement régulier de cette espèce ne donne cependant lieu qu'à des pauses et des observations assez irrégulières concentrées du 12 au 16/05 en migration pré-nuptiale, puis de façon bien plus étalée lors du retour (du 24/06 au 29/09).



Ce Grand Gravelot a séjourné du 27 au 29/09/2022 sur le plan d'eau ©Martine Maurice

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Régulièrement présent lors de ses déplacements migratoires, particulièrement au printemps, le Petit Gravelot est aussi un nicheur opportuniste qui utilise pour se reproduire les bancs de sable et de graviers laissés sur les cours d'eau après les crues hivernales. Ces milieux naturels n'existent presque plus chez nous du fait de l'artificialisation des principales rivières vouées prioritairement à la production d'électricité. Le Petit Gravelot peut alors se tourner vers les milieux de substitution qui présentent quelques ressemblances : gravières et sablières, grands chantiers de terrassement avec des flaques d'eau et plans d'eau momentanément en assec partiel ou total.

Les conditions requises ont été remplies à plusieurs reprises sur le plan d'eau d'Uzurat ces dernières années, souvent du fait des divers travaux, et les Petits Gravelots ont alors réussi à y mener à bien leur reproduction malgré la pression humaine constante (Tableau 6). Cette reproduction du

Tableau 6 : Résumé des cas de reproduction du Petit Gravelot sur le plan d'eau d'Uzurat.

Année	Arrivée	Début couvaision	1 ^e obs de jeunes	Dernière obs.	Commentaires
2015	02-avr	03-juil	26-juil	31-juil	2 poussins éclos mais disparus très rapidement (pas revus après le 28/07). Probable échec
2016	23-mars			30-juil	Un couple présent régulièrement mais sans reproduction
2017	18-avr	?	19-juin	17-juil	Au moins 2 poussins observés jusqu'au 17/07. Reproduction probablement réussie
2018	24-avr	12-juil	26-juil	25-août	Jusqu'à 3 couples présents dont un seul semble s'être reproduit avec succès (3 jeunes vus jusqu'au 25/08)
2019	14-avr			26-juil	Un couple a séjourné et paradé mais sans aller plus loin.
2020					Rien à Uzurat cette année-là (niveau d'eau élevé), mais nidification réussie non loin, au barrage de la Mazelle (Limoges)
2021	14-juin			20-juil	Un couple présent du 15/06 au 20/07 mais sans reproduction (niveau d'eau très fluctuant)
2022	28-mars			19-juin	Un couple présent mais sans reproduction



6 juillet 2018 « Un jour extraordinaire pour moi ; j'assiste depuis la rive du plan d'eau à la naissance des poussins de Petits Gravelots ». ©Martine Maurice

Petit Gravelot constitue certainement le fait le plus remarquable survenu sur le plan d'eau en période de reproduction.

De tels événements, rares en Limousin, seront cependant très difficiles à renouveler et encore plus à pérenniser sur Uzurat, entre autres du fait du ralentissement des apports en sédiments à la suite de la mise aux normes du plan d'eau.

L'installation d'un îlot de gravier ou d'un radeau adapté serait peut-être à prévoir.

Courlis corlieu *Numenius phaeopus*

L'individu qui a séjourné les 8 et 9/04/2022 sur la vase et les herbiers du plan d'eau vide fournit la seule mention de cette espèce dont les écoutes nocturnes rapportées sur le site Trektellen.org ont cependant révélé qu'il est moins rare qu'il n'y paraît, y compris sur l'agglomération de Limoges.



Courlis corlieu en escale sur la vase du plan d'eau et le tapis de jussies mortes ©Martine Maurice

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Deux données seulement : un individu le 8/10/2014 et un encore le 28/04/2022.

Pas plus de 3 culblancs n'ont été notés simultanément.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

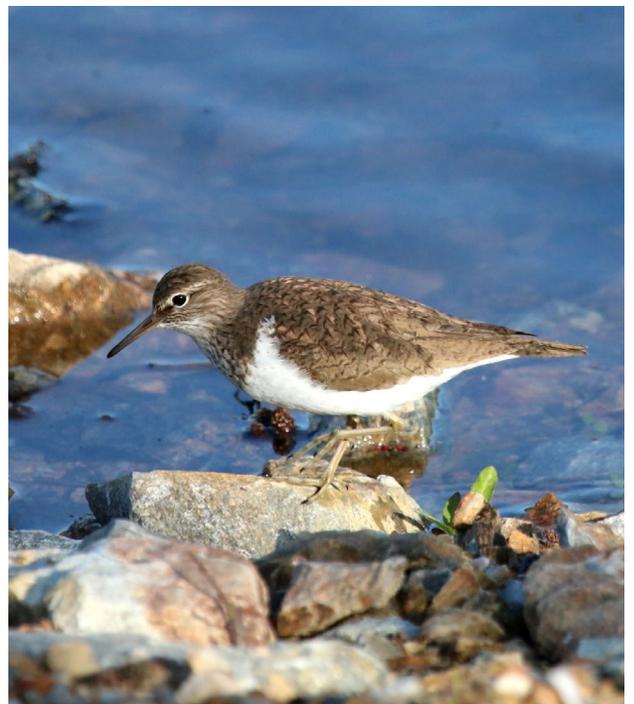
Une Bécassine des marais séjourne du 10 au 19/09/2020, une autre du 9 au 14/03/2021, puis une encore le 4/04/2023.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Comme partout en Limousin, le Chevalier guignette est l'espèce de limicole la plus commune et la plus régulière lors des deux passages (Tableau 7) mais elle ne s'y reproduit pas (alors qu'elle niche sur d'autres parties du bassin de la Loire).

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Les 13 observations de cette espèce illustrent la régularité mais aussi la relative rareté de ce limicole sur Uzurat. Les données printanières sont groupées dans la seconde décennie d'avril. Le passage postnuptial débute très précocement juste après le solstice, et se poursuit jusqu'à fin août.



Chevalier guignette, le 27 avril 2022 ©Martine Maurice

Tableau 7 : Déroulement du passage du Chevalier guignette sur le plan d'eau d'Uzurat

Année	Passage prénuptial			Passage postnuptial			Remarques
	Premier	Dernier	Max.	Premier	Dernier	Max	
2015	17-avr	29-mai	5 (20/04)	06-juil	01-sept	4 (30/08)	
2016	01-avr	20-mai	3 (5 dates)	07-août	07-août	1	Une seule observation
2017	28-avr	16-mai	12 (3/05)	18-août	18-août	1	Une seule observation
2018	24-avr	27-mai	4 (20/05)	28-juin	27-juil	1	
2019	21-avr	26-mai	10 (3/05)	07-juil	15-sept	11 (16/08)	
2020	Rien	Rien		05-août	20-sept	4 (01/09)	
2021	12-avr	21-mai	8 (21/05)	29-juin	27-août	4 (05/08)	
2022	25-avr	29-mai	7 (26/04)	25-juil	06-oct	1 3 (25/07)	
2023	23-avr	22-mai	4 (07/05)				

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Les 20 données recensées montrent l'étalement de la migration prénuptiale entre le 24 mars (2014) et le 3 juin (2022) avec un effectif maximum de 4 oiseaux le 1/05/2014. Le passage de retour n'a, pour l'instant, donné lieu qu'à une seule observation, celle d'un jeune de l'année séjournant du 21 au 23/08/2021.

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

Ce chevalier demeure rare avec 3 observations réalisées lors des 2 passages. Probablement le même individu, les 21, 22 et 23/08/2021 puis encore un (avec la même interrogation...) les 27 et 28/04/2022 puis le 2/05/2022.



Chevalier gambette - 28 avril 2023 ©Martine Maurice



Chevalier sylvain précoce, le 2 mars 2022
©Martine Maurice

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Voyageur nocturne, ce grand chevalier se pose parfois à Uzurat, mais il est loin d'y être fréquent. Sur les 26 données, 3 seulement concernent le passage postnuptial (un individu les 17 et 18/08/2017, un le 10/07/2021). Les autres concernent le passage printanier, très largement étalé en avril et jusqu'à début mai avec un effectif ne dépassant pas 3 individus (les 25 et 26/04/2022).

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

Dans le même contexte que la Mouette pygmée, la Mouette tridactyle a donné lieu à 4 observations sur le site, les 22 et 23/11/2022, et ont concerné deux adultes et deux immatures. Ces derniers n'ont pas survécu à l'épuisement et à la dénutrition qui les avaient conduits jusqu'à Limoges. Comme la LPO conseille de le faire, les cadavres ont été signalés à l'Office Français de la Biodiversité



Chevalier aboyeur, 18 août 2017.
©Martine Maurice

(OFB) qui a pu les collecter et les faire analyser en vue de rechercher d'éventuels signes de grippe aviaire. Ce risque a finalement été écarté.

Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*

Elle est observée chaque année mais avec une grande irrégularité, principalement du fait des constantes variations du niveau d'eau. Les séjours sont toujours brefs et se produisent aussi bien durant les migrations printanières (mars/avril) ou automnales (septembre) que juste après la reproduction (dès la fin du mois de mai et en juin/juillet), puis en hiver.

Les groupes concernés peuvent atteindre jusqu'à 23 individus (le 3/12/2019).

Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*

Deux adultes (ou le même individu) ont séjourné les 17 et 21/11/2022 sur le plan d'eau lors d'un épisode invasif ayant conduit cette espèce normalement pélagique à l'intérieur des terres dans toute l'Europe de l'ouest (à la suite d'une série de tempêtes l'empêchant de se nourrir en Atlantique).

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

L'observation, et la photo d'un individu réalisée le 27/06/2022 par Louis Arnaud, est pour le moment la seule concernant cette espèce en plein essor.

Goéland leucophée *Larus michahellis*

Un individu immature (entrant dans sa seconde année civile) a été observé le 23 janvier 2023.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Les 3 observations de cette « hirondelle de mer » attestent de son passage, toujours rare mais assez régulier, au printemps avec un individu à chaque fois le 10/04/2021, le 11/06/2022 et le 31/03/2023.

Guifette moustac *Chlidonias hybrida*

Hormis la toute première mention obtenue le 26/08/2011 et concernant 2 individus, toutes les observations de cette guifette ont été faites en migration printanière entre le 29/04 et le 18/05 avec un effectif maximum de 4 oiseaux le 29/04/2018. À noter que sa cousine la Guifette



Sterne pierregarin en vol ©Martine Maurice



Une des 4 Guifettes moustacs présentes le 29/04/2018 ©Martine Maurice

noire *Chlidonias niger* n'a encore donné lieu à aucune observation sur le site.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Le 20/09/2021, un individu volant bas, semble vouloir se poser sur la vase de l'étang au tiers rempli mais y renonce finalement. Les 9 cigognes vues le 15/04/2022 ne font, elles, que passer...

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Leur présence est régulière de l'automne au

printemps mais elle reste forcément dépendante des conditions hydrologiques, très fluctuantes ces dernières années (Tableau 8).

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Deux individus étaient posés sur les vasières de la queue du plan d'eau dans la matinée du 01/05/2014, ils étaient partis à 14h30. L'observation de cette espèce, toujours rare en Limousin, fut alors probablement la première qui attira l'attention sur l'intérêt potentiel de l'étang.



Grand Cormoran venant de capturer un poisson-chat (11 février 2021)
©Martine Maurice

Tableau 8 : Quelques données sur le séjour internuptial du Grand Cormoran au plan d'eau d'Uzurat.

Années	Premier	Dernier	Effectif maximum	Remarques
2015/2016	18-oct	25-mars	17 (19/01)	
2016/2017	21-déc	18-févr	5 (15/1)	
2017/2018	03-déc	05-avr	12 (25/02)	
2018/2019	03-déc	13-févr	3 (29 et 30/12)	Plan d'eau vide à partir de début août
2019/2020	07-oct	09-mars	4 (15/02)	Plan d'eau vide jusqu'à fin février
2020/2021	18-oct	07-avr	4 (01/02)	
2021/2022	29-oct	20-mars	6 (20/03)	Vidange à partir du 10/06
2022/2023	21-oct	18-mai	10 (24/03)	Plan d'eau vide jusqu'à fin avril



Grand Cormoran en plumage d'adulte ©Martine Maurice

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

La présence de ce petit héron demeure rare et irrégulière puisqu'après deux observations d'un individu en début d'été 2014, il faudra attendre le 9/07/2020 pour revoir un Bihoreau gris, le même étant peut-être celui revu les 14/09 et 13/10 de la même année. Puis, c'est le printemps 2021 qui se distingue avec une série de 10 observations dont 4 individus les 11 et 12/05 (2 adultes et deux immatures nés l'année précédente) qui se nourrissent dans les herbiers de Jussie à grande fleur.

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

Les observations de ce petit héron explosent littéralement depuis quelques années en Limousin. Les évolutions du climat lui permettant d'avancer



12 mai 2021. « Je lève la tête, au-dessus de moi, dans l'aulne, un bihoreau gris, une belle rencontre » ©Martine Maurice



Le Héron cendré à l'affut...
©Martine Maurice

vers le nord où il peut profiter de l'abondance des troupeaux d'animaux domestiques et des insectes qui leur sont liés . À Uzurat, cela se traduit par quelques observations d'individus isolés depuis 2018 puis par celle d'un groupe de 14 oiseaux le 1/04/2023.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Avec plus de 750 données, il s'agit bien sûr de l'une des espèces les plus régulièrement présentes sur le plan d'eau où il vient se ravitailler. Aucune héronnière n'est pour l'instant connue aux abords immédiats d'Uzurat mais les plus proches ne sont pas bien loin pour cet oiseau dont on sait qu'il peut faire des dizaines de kilomètres pour trouver de quoi alimenter sa nichée. On sait aussi que sur ses lieux de gagnage, il n'aime pas trop la cohue et la concurrence de ses semblables, ce qui explique que les effectifs observés sur Uzurat demeurent faibles (maximum de 4 individus le 5/09/2016).

Il a été observé tous les mois de l'année mais bien moins fréquemment en plein cœur de l'hiver et pendant la période de la couvaison.

Note sur un comportement particulier d'un Héron cendré observé à Uzurat

« Le 7/10/2016, 2 Hérons cendrés, probablement des habitués, sont postés dans l'eau basse de l'étang en cours de vidange, de part et d'autre de la queue. Un immature capture un Poisson-chat *Ameiurus melas* d'environ 20 cm de long.

Il fait les 10 m qui le séparent de la rive et pose le poisson au sol. Il prend deux pas de recul et le harponne. Ensuite il revient dans l'étang avec son poisson qui bouge encore et le pose dans l'eau. Là, même manège : 2 pas de recul et un grand coup de harpon ! L'opération est renouvelée une dizaine de fois, jusqu'à ce que le poisson ne bouge plus du tout. Il l'avale alors la tête la première puis se lave le bec.

Tout cela est peut-être destiné à éviter que le Poisson-chat ne bouge encore après avoir été ingurgité, avec tous les risques que cette espèce dotée de redoutables rayons pointus sur la nageoire dorsale présente. Cela pose aussi la question de savoir comment un jeune Héron cendré a pu acquérir cette technique »

(Observation de G. Labidoire)

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Ce grand migrateur a fait l'objet de 4 observations, toutes lors du passage printanier : le 11/04/2016, le 15/04/2021 puis les 1 et 5/04/2023. Ses séjours sont presque à chaque fois de très courte durée.

Grande Aigrette *Casmerodius albus*

Espèce désormais assez commune chez nous, la Grande Aigrette ne l'est que depuis peu. La première observée à Uzurat, le 08/07/2001, avait aussitôt attiré d'autres ornithologues. Il fallut ensuite attendre le 27/10/2007 pour en revoir une et c'est seulement à partir de la fin 2018 que ses observations sont régulières et de plus en plus abondantes. Pour autant, une seule donnée concerne 2 individus (le 18/10/2020). Les autres concernent des solitaires.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Les 17 données concernent à chaque fois 1 ou 2 individus, principalement lors de courts séjours pendant la migration printanière (par exemple du 5 au 15 mai 2016 ou du 15 avril au 17 mai 2021). Une seule observation concerne les déplacements postnuptiaux (12/08/2015) et une seule également est faite en hiver (20/12/2021).

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Il n'y a curieusement qu'une seule observation de ce grand rapace pourtant régulier lors des deux migrations sur l'axe comprenant Uzurat. Elle concerne un migrateur postnuptial, le 17/06/2016.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

Ses observations sur le site sont étonnamment peu fréquentes puisqu'elles ne sont qu'au nombre de trois : le 02/04/2008, le 18/12/2011 et le 9/01/2023.



Héron pourpré - 5 avril 2023 ©Martine Maurice



Le 15 mai 2016, le plan d'eau se vide et une Aigrette garzette vient se poser ©Martine Maurice



2 Aigrettes garzettes, le 12/08/2015 ©Martine Maurice

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Un mâle, le 13/03/2021, puis une femelle, le 27/03/2023, fournissent les seules données de l'espèce pourtant régulière sur cet axe de migration (cf. observations en bord de Vienne et sur le site de suivi de la migration à Flavignac) mais probablement assez rebutée par la présence humaine constante sur le plan d'eau et ses abords ; tout comme le Balbuzard pêcheur ...

Milan royal *Milvus milvus*

Tout comme le Balbuzard pêcheur et le Busard des roseaux, le Milan royal fait partie des rapaces migrateurs les plus réguliers sur la voie passant au-dessus d'Uzurat. Tout comme eux, ses séjours y sont très rares et très brefs du fait des dérangements trop fréquents et de la présence humaine trop importante.

Milan noir *Milvus migrans*

C'est le rapace le plus fréquemment observé sur le plan d'eau où il recherche les poissons morts ou affaiblis qu'il sait cueillir en surface dans une virevolte toujours élégante. Migrateur au long cours, il est de retour de l'Afrique de l'ouest dès la dernière

décade de mars et on peut le voir jusque vers le 10/08.

Il n'a pas encore été découvert nicheur sur place, ou à proximité, même si des soupçons ont parfois pu se faire jour (observation d'un couple le 20/04/2017)

Chouette hulotte *Strix aluco*

Un contact auditif est à noter le 1/01/2021. La reproduction de l'espèce serait tout à fait possible sur le secteur. Elle est connue dans d'autres parcs urbains limougeaux.

Hibou moyen-duc *Asio otus*

L'observation d'un individu, le 11/03/1994, demeure la seule réalisée sur le site.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Il est malaisé de dresser une synthèse sur le statut du Martin-pêcheur d'Europe à Uzurat tant les niveaux d'eau y ont été fluctuants ces dernières années du fait de tous les travaux qui ont été réalisés.

Les plus de 350 observations accumulées montrent cependant que malgré l'hivernage d'un



Martin-pêcheur à l'affut
©Martine Maurice

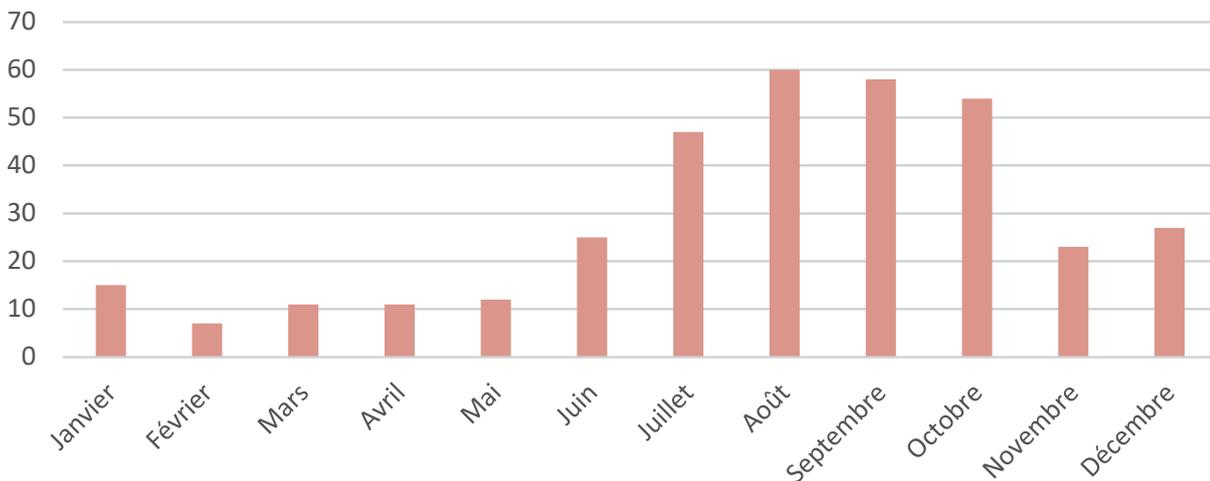


Figure 2 : Fréquence mensuelle des observations du Martin-pêcheur

individu en 2022/2023, l'espèce n'y est régulièrement présente qu'à partir de la fin du printemps et du début de l'été (Figure 2).

Les observations concernent le plus souvent un individu, parfois 2. Il peut s'agir d'oiseaux ne venant pas de très loin mais aucune donnée attestant d'une reproduction locale n'a pu être obtenue, ce qui est logique au vu de l'absence totale de falaise sablonneuse ou de simples talus terreux favorables au creusement du nid.

Pour cette espèce aussi, la création d'aménagements adaptés a permis en maints endroits d'obtenir des installations pérennes du Martin-pêcheur d'Europe (creusement d'une mare qui serait aussi attirante pour d'autres espèces, aménagement en bordure de rive). Ce serait à tenter sur place.

Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

Les deux observations de ce surprenant cousin des pics sont équitablement réparties entre les deux périodes de migration : un le 11/08/2019 et un le 14/04/2021.

Cette espèce, aujourd'hui si rare chez nous, nichait dans le parc du domaine universitaire de la Borie dans les années 1980.

Pic mar *Dendrocopos medius*

Une seule observation, le 7/09/2020.

Pic épeichette *Dendrocopos minor*

3 observations faites en mai et juin suggèrent la possibilité d'une reproduction locale pour ce petit pic typique des ripisylves à bois tendre comme l'aulnaie de la queue du plan d'eau.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Assez régulièrement présent et nicheur possible dans la ripisylve.

Pic vert *Picus viridis*

Il est constamment présent sur le site, le plus souvent un seul individu. Les seuls indices probants de reproduction ont été recueillis en 2021.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

L'espèce est régulièrement présente tout au long de l'année, le plus souvent avec un seul individu qui chasse sur les prairies, à l'est du plan d'eau. L'observation simultanée de 3 individus au début de l'été 2021 laisse penser à la possibilité d'une nidification locale, laquelle pourrait être aidée ou pérennisée par l'installation de quelques nichoirs et perchoirs d'affût sur la partie du site en prairies.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Lui aussi demeure très rare sur le plan d'eau avec seulement 3 observations faites à des



Faucon crécerelle
©Martine Maurice

dates classiques de migration printanière (1 le 07/05/2013) ou automnale (4 le 10/09/2015). La dernière (1 le 11/07/2020) peut correspondre à une reproduction dans le secteur.

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Alors qu'elle n'avait fait l'objet que de 3 observations en période de migration (un individu à chaque fois, les 13/05/2018, 14/08/2018 et 9/08/2021), un mâle, bientôt suivi d'une femelle, s'est installé

à partir du 05/06/2023 dans un fourré occupant le talus à l'extrémité droite de la chaussée du plan d'eau. Ils y ont mené à bien leur nidification.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Le Loriot fait partie des quelques rares oiseaux dont le chant peut dominer le bruit de fond permanent de la circulation routière sur le site et sa périphérie. Il y est présent en permanence des premiers jours de mai à la fin du mois d'août. S'il ne



Couple de Pies-grièches
écorcheurs
©Martine Maurice

niche pas forcément sur place, il peut le faire sur la vallée de l'Aurence ou dans le bois de la Bastide, tout proche.

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Un ou deux individus sont régulièrement observés aux abords du plan d'eau, sans que la reproduction y ait été constatée jusqu'alors.

Pie bavarde *Pica pica*

Les pies sont présentes en permanence et se reproduisent sur place. Elles font partie des rares espèces qui s'adaptent à la présence humaine et en tirent parti (en particulier des restes de casse-croûtes des nombreux visiteurs du site).

A partir de l'été, et durant tout l'hiver, un dortoir collectif se constitue dans la ripisylve de la queue du plan d'eau. Il peut atteindre jusqu'à 120 individus (le 25/12/2022).

Choucas des tours *Corvus monedula*

Les seules données concernent des groupes en vol.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Les 2 seules données concernent un oiseau posé le 29/08/2016 et encore un le 13/05/2018.

Corneille noire *Corvus corone*

Elle est constamment présente avec des effectifs pouvant atteindre une douzaine d'individus. Un ou deux couples doivent nicher sur le secteur.

Mésange noire *Periparus ater*

Tout comme sa cousine huppée, et probablement originaire du même endroit, elle n'a fait l'objet que d'une observation, le 28/12/2019.

Mésange huppée *Lophophanes cristatus*

Une seule donnée a été réalisée, le 23/02/2021. Elle peut nicher dans le proche bois de la Bastide.

Mésange nonnette *Poecile palustris*

Régulièrement contactée à Uzurat tout au long de l'année, la Mésange nonnette n'y a pas encore été découverte nicheuse. Pour peu qu'ils soient bien laissés en place, le vieillissement des aulnes et des saules leur offrira certainement des cavités appropriées. En attendant, la pose systématique de nichoirs permettrait certainement d'accélérer le processus.

Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*

Présente en permanence et nicheuse locale dont les effectifs pourraient être accrus par la pose de nichoirs.

Mésange charbonnière *Parus major*

Commentaire identique à celui de la Mésange bleue.

Alouette lulu *Lullula arborea*

Elle n'a plus été entendue depuis le seul contact local du 15/04/2001.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

3 individus en escale de migration printanière le 16/04/2021 et c'est tout !

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

La messagère du printemps fréquente Uzurat lors des 2 passages migratoires (dates extrêmes : 25/03/2021 et 12/09/1998).

Plusieurs observations concernent aussi des reproductions locales : récolte de boue le 27/05/2018, nourrissage de jeunes juste volants le 9/06/2019.

Il faut souhaiter qu'une petite place lui sera laissée ou aménagée lors des diverses constructions ou réfections de bâtiments en cours, ou prévues, sur le site. Les moyens de favoriser sa présence sont désormais bien connus et expérimentés également en Limousin.



Les Hirondelles rustiques ramassent de la boue pour leur nid
©Martine Maurice

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Cette espèce, désormais en grave péril dans notre pays, est régulièrement observée en chasse sur le site lors d'escales migratoires en avril puis dès fin juillet et en août/septembre. Quelques données du mois de juin (en 2019 et 2021) peuvent cependant concerner des oiseaux locaux.

Il semblerait possible d'essayer de favoriser l'installation de cette espèce sur l'ancien corps de ferme hébergeant désormais la fédération des chasseurs ou sur le petit bâtiment proche dévolu aux pêcheurs, voire en implantant une tour adaptée.

Mésange (Orite) à longue queue *Aegithalos caudatus*

Présente tout au long de l'année sur le site, elle y niche certainement parfois (une famille observée le 2/06/2016).

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

L'observation du 20/06/2017 demeure la seule pour cette espèce.

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Uniquement de passage sur le site, le Pouillot fitis fait entendre son si joli chant lors de la migration

prénuptiale (en avril). Il est bien plus discret au passage de retour (de fin août à fin septembre).

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Très régulier et parfois assez abondant lors des passages migratoires où on le voit picorer de minuscules insectes dans des saules ou les joncs de la rive, le Pouillot véloce est présent en période de reproduction. Celle-ci reste presque impossible pour ce petit oiseau qui installe son nid à terre, du fait de la fréquentation du site par les humains et leurs chiens...

Conformément à une tendance générale consécutive au réchauffement en cours du climat, l'hivernage d'au moins un individu a eu lieu en 2022/2023.

Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

La plus commune des fauvettes aquatiques fréquente régulièrement les rives les plus végétalisées du plan d'eau lors de ses passages migratoires : au printemps (dates de halte comprises entre le 8/05 et le 7/06), tout comme en fin d'été/automne (haltes entre le 21/08 et le 10/10).

Développer sa présence sur place supposerait la création d'une roselière. Cela semble difficile sur

le plan d'eau lui-même mais plusieurs lagunes de traitement des eaux de l'agglomération de Limoges en comportent et accueillent lors des migrations la Rousserolle effarvatte et bien d'autres petits oiseaux aux mêmes affinités.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Le « grand contrefaisant » comme on nommait jadis cette chanteuse virtuose, adepte des fourrés et des buissons, est régulièrement présente à Uzurat où il est possible qu'elle niche. Le renforcement du réseau de haies d'arbustes locaux la favoriserait, tout comme une meilleure répartition des activités.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Pour cette espèce dont la reproduction et les escales postnuptiales pourraient être largement favorisées par la plantation de haies avec des végétaux locaux, signalons simplement une observation tardive, le 6/11/2022, qui correspond peut-être à un individu entamant un hivernage local. De tels cas se produisent désormais régulièrement sur Limoges.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Une seule observation d'un oiseau en escale migratoire le 30/09/2021, ce qui constitue d'ailleurs la

dernière observation limousine de cette année-là.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Les plus de 20 observations de cette espèce concernent uniquement des migratrices en escale et se partagent équitablement entre le passage printanier et celui de fin d'été/automne.

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*

Ce minuscule oiseau est bien l'un des rares dont les effectifs soient en augmentation. Sur Uzurat, il est régulièrement présent. La création d'un réseau de haies vives et le maintien des quelques arbres couverts de lierre lui seraient très favorables.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

Une seule observation, le 31/12/2021, pour ce roitelet qui semble suivre un cours démographique inverse de celui de son cousin...

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Même le *Reibeneit* (son nom en Limousin) pourtant si adaptable à notre environnement semble avoir du mal à trouver les cachettes et le calme suffisant pour se reproduire à Uzurat. Il y est pourtant très régulièrement observé mais les indices probants de nidification demeurent bien rares et ténus.

Hypolaïs polyglottes ©Martine Maurice



A lui aussi, la mise à l'abri de toute la queue du plan d'eau, le maintien de buissons et la plantation de haies vives seraient très favorables.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Présente en toutes saisons sur le site, elle y fréquente les plus grands aulnes de la rive et les parcs plantés de grands arbres. Les sites de reproduction doivent encore manquer pour elle compte-tenu de la relative jeunesse des boisements. Il faudrait les laisser vieillir.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Il est présent en permanence sur le site; sa nidification doit y être régulière mais n'a été prouvée qu'en 2018.

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Pas de dortoir constitué sur ce secteur.

Merle noir *Turdus merula*

C'est l'un des chanteurs dominants du site.

Grive draine *Turdus viscivorus*

Il n'y a que deux observations locales pour cette espèce qui demeure assez farouche.

Grive mauvis *Turdus iliacus*

L'individu noté le 28/12/2018 demeure pour l'instant le seul de cette espèce pour Uzurat.

Grive musicienne *Turdus philomelos*

On observe, chez cette espèce commune, une tendance à la sédentarisation en milieu urbain dont les observations faites à Uzurat pendant l'hiver 2022 sont peut-être les prémices locales.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Sur la dizaine de données concernant cette espèce si discrète, seule la première, concernant 1 adulte et 3 oiseaux de première année le 13/08/2019, atteste d'une reproduction locale. Le parc qui

borde l'ouest et le nord du plan d'eau lui est très favorable, mais tout cela est quand même très contrecarré par la très importante présence humaine...

Toutes les autres observations concernent des migrateurs, à l'unité ou par deux, et le plus souvent à l'automne (jusqu'au 23/09/2022).

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Un des oiseaux chanteurs les plus réguliers du site, même si ses vocalises sont souvent couvertes par les bruits de la circulation automobile.

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

L'observation du 11/08/2019 demeure la seule faite en automne. Ce si joli oiseau, qui ne fait que passer chez nous, n'est guère plus fréquent au printemps : un mâle (le même ?) les 25 et 28/08/2021 puis un autre le 14/03/2023 suivi d'une femelle du 27 au 29/03.

Rosignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

L'audition d'un chant, le 7/06/2021, constitue jusqu'alors la seule observation de cette espèce. Présent, parfois en nombre, sur le reste de la



Gorgebleue à miroir ©Martine Maurice

vallée de l'Aurence, en amont comme en aval, son absence locale illustre bien les limites de la pré-tention à vouloir concilier en un lieu somme toute exigü le plus grand nombre d'activités humaines possibles tout en pensant pouvoir préserver et développer la biodiversité.

L'évolution de sa présence sur place peut constituer un bon témoin de la place qui sera finalement concédée à la nature sur Uzurat.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Comme cela est bien connu pour cette espèce uniquement migratrice dans le Limousin, le passage printanier est bien moindre que celui d'automne : 3 observations en avril (du 7 au 15) contre 45 entre le 21/08 et le 29/09.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Le *Titis*, comme on le nommait jadis, est régulièrement présent sur le site. Quelques couples y ont parfois niché. Détecté dès 2003, le 17/01, l'hivernage probablement assez régulier, comme dans toute l'agglomération de Limoges, y a été confirmé le 01/01/2021.

Sa présence sur Uzurat pourrait être plus importante si on lui réservait quelques petits coins discrets ou si on lui posait des nichoirs dans les bâtiments existants.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

La dizaine de données concernant ce magnifique migrateur transsaharien se partage équitablement entre la migration de printemps et celle d'automne. Aucun indice de reproduction n'a encore été recueilli. La pose de nichoirs adéquats pourrait lui être favorable en attendant le vieillissement des arbres présents.

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Le Tarier des prés, migrateur au long cours, est un petit oiseau particulier : il s'agit de la dernière espèce disparue du Limousin en tant que reproductrice. Encore bien représenté sur les prairies naturelles, les landes et les tourbières de Millevaches jusqu'aux années 1990, il n'y a plus été découvert nicheur depuis 2005...

Les oiseaux, presque toujours isolés, observés à Uzurat lors des 2 passages viennent donc de loin :

- De l'est de l'Afrique quand ils remontent vers leurs lieux de reproduction nordiques au printemps (entre le 14 et le 25/04).
- Des tourbières scandinaves quand ils en redescendent, du 19/08 au 14/10.



Jeune Tarier des prés en route
vers l'Afrique
©Martine Maurice

Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

Moins exigeant que son cousin (ou plus adaptable à notre monde) le Tarier pâtre est assez abondant en Limousin et présent assez régulièrement sur Uzurat. Il pourrait bien s'y reproduire pour peu qu'on lui laisse quelques coins de prairie non fauchés et à l'abri des promeneurs et de leurs chiens. L'observation d'un jeune de l'année le 22/06/2020 pourrait d'ailleurs se rapporter à un tel cas mais cette observation est restée isolée. Sinon, il fréquente les milieux lors d'escales migratoires de mi-février à mi-mars puis de fin août à début novembre.

Tout comme chez la Fauvette à tête noire ou le Pouillot véloce, le Tarier pâtre, migrateur à courte distance, tend à demeurer chez nous en hiver, presque toujours en couple. Un tel cas s'est produit du 08/12/2021 au 17/03/2022.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

Il s'agit là de l'un des plus grands migrants de notre avifaune : ses lieux de reproduction s'étendent jusqu'au Cap nord et au Groenland et ses quartiers d'hiver jusqu'à l'extrême sud de l'Afrique. Entre ces limites, quelques-uns de ces voyageurs nocturnes peuvent faire escale à Uzurat, au printemps (dates de halte comprises entre le 15/03 et le 13/05) puis en fin d'été et automne (haltes entre le 26/08 et le 21/09).

Cincle plongeur *Cinclus cinclus*

Régulièrement observé sur l'Aurence où il est probablement nicheur, le merle d'eau a fait l'objet de 6 observations à Uzurat : 4 d'entre elles étant concentrées à l'automne 2022, alors que les précédentes dataient du 6/10/2010 (2 individus ensemble sur le petit canal drainant les eaux en provenance du bois de la Bastide) et du 27/06/2018.

Cette recrudescence n'est sans doute pas sans lien avec la création du chenal de contournement du plan d'eau qui a permis de reconstituer des milieux propices au Cincle plongeur, particulièrement sur sa partie terminale.

La réalisation de quelques petits aménagements judicieux en amont et en aval du plan d'eau (pose de planchettes sous les ponts et passerelles) pourrait faciliter son installation en tant que nicheur. Ce serait un bon signe ...

Moineau domestique *Passer domesticus*

Présents en permanence, ils se reproduisent dans les bâtiments industriels et commerciaux des environs.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Présent tout au long de l'année et probable nicheur local, il a cependant bien du mal à faire entendre



Un mâle de Traquet motteux : un grand voyageur
© Martine Maurice

son joli chant discret dans le bruit permanent de circulation.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Les escales de cette espèce, uniquement migratrice localement, sont largement dépendantes de la disponibilité en plages vaseuses ou couvertes de végétation basse. Elle est bien plus importante au printemps qu'en période postnuptiale, celle-ci ne donnant lieu qu'à une seule observation, le 24/08/2021. Principalement étalé sur la seconde moitié d'avril, le passage pré-nuptial donne parfois lieu à l'observation de beaux groupes comme ces 30 individus du 16/04/2021.

Un des intérêts particuliers de cette espèce polymorphe réside dans l'existence de variations de plumages indiquant une origine géographique : la sous-espèce dite « flavéole » (*Motacilla flava flavissima*) principalement originaire des Iles britanniques et dotée de tons jaunes dominants a ainsi été notée en 2021 et 2022, alors que sa cousine « nordique » nicheuse en Scandinavie et dotée d'une tête paraissant toute noire (*Motacilla flava thunbergi*) n'a donné lieu qu'à une observation le 24/04/2022.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Cette espèce est présente en permanence sur le plan d'eau et sur l'Aurence, en amont et en aval. Les indices de reproduction demeurent cependant bien rares (2022 et 2023). Il est probable que la réalisation du canal de contournement lui soit favorable, particulièrement sur la partie finale avec ses enrochements. Quelques aménagements supplémentaires comme la pose de planchettes sous les ponts pourraient favoriser ou pérenniser sa nidification.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Comme sa cousine des ruisseaux, elle est présente en permanence mais toujours en plus grands

effectifs puisque les groupes familiaux peuvent souvent atteindre une dizaine d'individus en été et même jusqu'à 20 le 23/08/2016. Son abondance est liée à la disponibilité en rives sablo-vaseuses et elle est bien sûr plus présente lors des assecs et des basses eaux. La reproduction de quelques couples est régulière et pourrait encore être accrue avec quelques aménagements adaptés sur les infrastructures et bâtiments présents ou prévus.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Il n'y a que 5 observations de ce petit oiseau hivernant originaire des tourbières nordiques et qui peut fréquenter les prairies bordant le plan d'eau ou ses rives lors des assecs, entre octobre et avril.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Il s'agit d'une des espèces les plus communes en toutes saisons. Son chant fait partie du paysage sonore dès les premiers jours de janvier. Les effectifs locaux sont renforcés par des oiseaux venus du nord et de l'est de l'Europe lors des passages migratoires et durant l'hiver. Ces groupes, qui peuvent atteindre jusqu'à plusieurs centaines d'oiseaux (400 le 28/02/2022), se nourrissent des graines des aulnes et des plantes sèches lors des épisodes de basses eaux sur le plan d'eau.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Cette espèce, uniquement hivernante en Limousin, est nomade et irrégulièrement présente d'une année à l'autre. Sur Uzurat, à part un groupe de 20 individus le 15/02/2019 elle n'a été durablement présente que lors de l'hiver 2021/2022 (du 9/11/2021 au 28/03/2022) avec un groupe dépassant parfois 300 individus. Ces derniers profitaient des graines des plantes sèches jonchant le lit du plan d'eau en assec.

Grosbec casse-noyaux

Coccothraustes coccothraustes

Une seule observation, le 24/04/2021.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Ce si joli passereau, lié aux boisements humides et frais, connaît une baisse d'effectif spectaculaire entre autres illustrée par le fait qu'il n'a plus été observé à Uzurat depuis le 9/11/2012...

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Il n'y a que moins de 10 observations de cette espèce, dont l'une, en mai 2015, qui suggère une possible reproduction locale.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Il n'y a que 4 données de cette espèce sur Uzurat.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Cet oiseau, encore si convoité pour son plumage et son chant, est constamment présent à Uzurat. La nidification de quelques couples y semble régulière, même si elle n'a pas été particulièrement recherchée. C'est cependant à l'automne que des groupes comptant plusieurs dizaines d'individus séjournent sur place, se nourrissant sur les prairies de la rive est, sur le plan d'eau lui-même quand il est bas et occupé par les herbiers secs, ou sur les aulnes et les bouleaux. La taille de ces bandes mouvantes et bruyantes peut alors dépasser les 50 individus (53 le 4/11/2022).

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Nicheur des forêts boréales et montagnardes, ce dynamique petit passereau se reproduit aussi irrégulièrement et en très petit nombre sur la Montagne Limousine. Son caractère imprévisible

se manifeste aussi en hiver (Tableau 9). Il y a des hivers à tarins et d'autres où leurs séjours sont très brefs ou inexistantes.

Adeptes préférentiels des vergnes, il ne dédaigne pourtant pas les bouleaux et les mélèzes. Ses petites troupes bruyantes et sans cesse en mouvement attirent Chardonnerets élégants et pinsons.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Il est présent, toujours en petits effectifs (pas plus de 3 individus) durant la période internuptiale, entre le 13/10 (2018) et le 15/04 (2021). Il profite des basses eaux et des assecs durant lesquels il se nourrit dans les herbiers déhiscents de jussies et d'élodées. L'implantation d'une roselière lui serait très favorable, au moins lors de ses escales migratoires et durant son hivernage (comme sur la station de traitement des eaux de Verneuil-sur-Vienne (87), par exemple).

Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Ce bruant si célèbre, et pourtant si méconnu, a fait l'objet d'une observation le 20/04/2022 sur le plan d'eau : deux oiseaux picorait des graines sur les herbiers de jussies sèches.

Les suivis acoustiques nocturnes, mis en place depuis peu, ont montré que ses passages sont réguliers, principalement en fin d'été et automne, y compris sur l'agglomération de Limoges. La hausse du nombre des observations induite par cette nouvelle technique ne doit pas masquer l'effondrement des populations de cette espèce : 71,9% des effectifs nicheurs français en moins

Tableau 10 : Séjours hivernaux du Tarin des aulnes sur Uzurat.

Hiver	Première obs.	Dernière obs.	Nbre de données	Effectif max.
2015/2016	05/11/2015	06/03/2016	9	100 le 17/01/2016
2016/2017	15/01/2017	27/01/2017	3	55 le 15/01/2017
2017/2018	14/01/2018	01/04/2018	7	30 le 11/02/2018
2018/2019	03/11/2018	29/12/2018	4	3 le 05/11/2019
2019/2020	14/10/2019	06/03/2020	15	40 le 05/02/2020
2020/2021	18/10/2020	24/03/2021	9	15 le 07/01/2021
2021/2022	27/11/2021	09/03/2022	16	20 les 27/11 et 31/12/2021
2022/2023	17/10/2022	01/04/2023	68	50 le 23/11/2022 et le 28/02/2023

entre 2001 et 2021 selon l'analyse des données du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (OFB, Muséum National d'Histoire Naturelle et LPO).

Bruant proyer *Emberiza calandra*

Un individu a fréquenté les prairies bordant le plan d'eau le 16/04/2021 puis presque exactement un an plus tard, le 18/04/2022.

Commentaires sur la synthèse des observations

Que retenir de cette liste issue des quelques 14 000 données d'oiseaux rassemblées sur le site du plan d'eau d'Uzurat ?

Si l'on se penche sur les espèces nicheuses, particulièrement celles liées aux milieux aquatiques et humides on est frappé par leur rareté : Canard colvert et Gallinule poule-d'eau sont les seules régulières. Si l'on exclut le Petit Gravelot, dont la reproduction reste accidentelle et liée à des conditions particulières, on reste sur un niveau d'intérêt équivalent à celui du petit marais proche de la station de traitement des eaux usées de Limoges (en rive gauche de la Vienne à sa sortie de la ville).

Et on est sur un intérêt moindre que, par exemple, plusieurs petits bassins d'orage bordant l'auto-route A20 ou la RN141 qui hébergent systématiquement le Grèbe castagneux en plus des deux espèces précédentes.

Aucun passereau lié aux végétations de marais n'est non plus présent. La Bouscarle de Cetti et le Cisticole des joncs pourtant désormais nicheurs réguliers en amont et en aval sur la vallée de l'Aurence n'ont même jamais été notés jusqu'à présent à Uzurat.

En période internuptiale et en hivernage, Canards colverts et Gallinules poules-d'eau sont régulièrement accompagnés du Héron cendré, du Grèbe castagneux, du Martin-pêcheur d'Europe et des Tarins des aulnes, mais c'est surtout la présence très régulière d'un groupe de Sarcelles d'hiver qui est à noter.

C'est donc lors des migrations que les oiseaux les plus originaux sont notés. Des anatidés aux limicoles, des ardéidés aux laridés, la liste des espèces contactées au moins une fois n'est pas négligeable et donne au plan d'eau un côté « pochette surprise » sympathique mais principalement accessible à celles et ceux qui se lèvent tôt, savent se faire discrets et utilisent des instruments optiques appropriés. Parmi les raretés alors possibles, la Marouette ponctuée se distingue bien sûr. On peut lui joindre la Sarcelle d'été, le Bihoreau gris, la Gorgebleue à miroir et quelques autres oiseaux inhabituels. Par contre, cela a déjà été souligné dans les notes, les rapaces n'y font que de rares et courtes escales.

Il faut toutefois bien insister sur le fait que cette apparente richesse ne veut pas dire que l'ornithologue, ou le promeneur, qui arrive sur Uzurat va observer plein d'oiseaux. La plupart du temps, si l'on arrive en milieu de matinée ou, a fortiori, l'après-midi, on ne voit le plus souvent que quelques colverts plus ou moins féraux et surtout plein de gens en train de courir ou marcher.

Comment améliorer les capacités d'accueil du plan d'eau d'Uzurat pour les oiseaux ?

Nous avons évoqué en introduction, et dans les petites notices, les problèmes auxquels ont à faire face les diverses espèces d'oiseaux et qui expliquent leur trop grande rareté et nous avons parfois suggéré quelques idées de mesures ou d'aménagements susceptibles de favoriser leur présence. En voici le résumé :

- Pour la rivière et le plan d'eau lui-même, outre l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre les invasives dont s'occupent la Mairie de Limoges et l'Agglomération, c'est la création d'une importante zone de quiétude, avec l'éloignement du sentier des rives qui serait nécessaire. Pour être efficace, il faudrait qu'elle occupe la moitié amont de la surface d'eau.

- Il faudrait laisser vieillir les boisements des rives et de la queue. Si les conditions trophiques le permettaient, on pourrait aussi y tenter l'implantation d'une roselière et/ou d'une typhaie.
- Des plantations de haies uniquement composées d'espèces végétales autochtones et locales seraient à réaliser sur les parties en prairies et particulièrement le long des voiries périphériques du site.
- La création d'un verger de fruitiers régionaux et l'implantation de quelques cultures annuelles (céréales, tournesol,...) apporteraient aussi de la diversité.
- Les prairies devraient être fauchées tardivement (c'est probablement déjà le cas dans le cadre de la politique générale de l'Agglomération) et les produits de fauche enlevés du site. En quelques années une végétation beaucoup plus riche et variée apparaîtrait avec ses cortèges d'insectes, sans qu'il s'avère nécessaire de semer quoi que ce soit.
- Ensuite, des aménagements plus spécifiques pourraient favoriser la présence de certains oiseaux et leur observation par les visiteurs :
- La création d'un ou de deux îlots rocheux et sableux au milieu du plan d'eau pour le repos des anatidés, limicoles et laridés.
- La création d'une ou deux mares sur les petits vallons des prairies mésophiles de la rive gauche.
- La pose de nichoirs sur certains arbres et sur les bâtiments du site (maison des chasseurs et local des pêcheurs) mais aussi sur d'autres en dehors (Novotel, etc...).
- L'installation de pylônes adaptés pour hironnelles et Faucon crécerelle serait aussi à voir.

Quel avenir pour Uzurat ?

Appartenant à la commune de Limoges, le plan d'eau est sous la responsabilité des équipes techniques municipales (Direction des espaces verts

et de la biodiversité et Direction de l'eau) et aussi de celles de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole (Direction des espaces naturels) qui détient la compétence « eau et zones humides ». Celle-ci s'exerce dans le cadre du contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA) « Vienne Métropolitaine », renouvelé le 22 mai 2023 entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Limoges Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Haute-Vienne. Ce contrat poursuit les actions du type de celles évoquées plus haut à Uzurat, pour restaurer la qualité et la continuité écologiques des cours d'eau et encadre les actions et travaux qui y seront réalisés dans les trois années à venir (en plus du bassin de l'Aurence, il concerne l'Auzette, la Valoine, le ruisseau des Villettes, celui du Palais, et la Vienne elle-même entre Saint-Just-le-Martel et Limoges).

Les travaux de vidange et la réalisation du chenal de contournement réalisés par la Communauté d'Agglomération de Limoges-Métropole, avec l'appui du cabinet Egis ont été résumés dans la revue des technicien(ne)s de rivières du Poitou-Charentes et du Limousin (DELEPINAY & MONTEIL 2020).

Cependant, et selon la volonté fortement exprimée de la Mairie de Limoges, ce sont deux autres organismes qui sont censés l'assister pour la gestion, l'animation et la valorisation du site en ce qui concerne tous les aspects liés à la biodiversité. Il s'agit des Fédérations départementales de la chasse et de la pêche.

Le partenariat unissant la Mairie de Limoges aux chasseurs et aux pêcheurs hauts-viennois dans ces domaines s'est concrétisé par la signature d'une convention le 28 mai 2021. L'annonce en avait été faite lors du Conseil municipal du 27/09/2018 où le Maire avait divulgué le projet d'implantation du futur siège social de la Fédération départementale des chasseurs sur le site d'Uzurat.

Cette dernière s'y est installée le 3 janvier 2021 après des travaux représentant 1 707 000 € financés en grande partie par la fédération avec une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine (10% du

total), du Département (5 %). La Ville de Limoges ayant apporté de son côté une aide logistique et consenti un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans.

C'est ainsi que le très pimpant nouveau siège social de la Fédération Départementale des chasseurs a été baptisé « Maison de la nature » et que la voie routière qui y mène et dessert aussi le futur local d'animation des pêcheurs a été baptisé « Allée de la biodiversité ».

La Maison de la Nature

Ne le cachons pas, beaucoup des vétérans de la LPO Limousin (et anciens de la SEPOL), beaucoup de membres du GMHL, de Limousin Nature Environnement et de ses associations ont eu un léger sentiment d'usurpation d'identité en voyant le nom donné par les chasseurs de la Haute-Vienne à leur nouveau siège social, l'ancien corps de ferme très bien rénové qui domine le plan d'eau d'Uzurat. Et il est assez probable que les instigateurs de cette riche idée espéraient bien qu'il en soit ainsi.

« Maison de la Nature » n'est certes pas une marque déposée et pourtant celle du 11 de la rue Jauvion à Limoges restera à jamais la seule et pas seulement pour les premières générations de militants « écolos » et naturalistes qui y ont passé tant de soirées et en repartaient souvent très tard et parfois fort loin vers la Corrèze, la Creuse et l'autre bout de la Haute-Vienne. Ce fut un lieu de rencontres et de partage, une pépinière qui a contribué à la formation de nombreux futurs responsables et militants d'associations tant dans le domaine naturaliste que social.

C'est le 17 janvier 1978 que ce qui était encore la Fédération Limousine pour l'Étude et la Protection de la Nature signa avec la Mairie de Limoges un bail lui octroyant ce local (qui comptait encore plusieurs habitants !). Cette vieille maison de bois et de torchis, typique du quartier des halles, fut alors rénovée, avec des subventions des collectivités et de l'État, certes, mais

surtout grâce à des chantiers bénévoles d'abord pilotés par l'association « Etudes et chantiers » puis au cours des années par bien des bricoleurs plus ou moins compétents.

La Maison de la Nature reçut même à deux reprises des visites ministérielles !

Ensuite, la professionnalisation accrue de chacune des structures occupantes et l'impossibilité de repousser les murs pour assurer à nos salariés un minimum de confort (et de respect des lois ...) nous conduisit, non sans nostalgie, à aller voir ailleurs...

Ne doutons pas, cependant, que les chasseurs sauront se montrer dignes du nom qu'ils ont choisi en occultant ce qui fait leur spécificité, la chasse.

Nous serons heureux de les voir se démenier contre tout ce qui altère et détruit la nature : l'agriculture et la sylviculture industrielles, les pesticides et autres OGM, les coupes rases, les arrachages de haies, les drainages et tous les « grands projets » destructeurs, le surtourisme. Nous serons heureux de voir que pour eux la nature n'est pas qu'un décor, un terrain de jeu ou un objet de communication.

Cette collaboration entre Mairie de Limoges, chasseurs et pêcheurs a donné lieu tout au long de la réalisation des divers chantiers et de leurs inaugurations à une importante communication visant à montrer le très haut niveau de conscience et d'engagement de ces diverses institutions qui rassemblent « les seuls vrais protecteurs de la nature », comme ils se plaisent à le répéter.

Au-delà du côté assez lyrique des annonces qui en ont été faites, tous ces projets et toutes ces intentions affichées nous semblent contraster avec la réalité du plan d'eau d'Uzurat telle que la présente synthèse la met en évidence. Tout cela illustre cependant la croyance très répandue que tout est compatible, que l'on peut, sur un site finalement assez exigu et contraint, multiplier les activités humaines, tout en y permettant le maintien et le développement d'une importante biodiversité

qui ne demandera qu'à se montrer à des gens de plus en plus nombreux et même à leurs chiens. On pourrait étendre cette croyance à l'échelle de la planète...

Profondément ancrée chez nombre de nos contemporains et donc aussi chez celles et ceux qu'elles et ils élisent, ce refus de penser que notre présence, notre abondance et notre frénésie « d'activités » puissent avoir des conséquences négatives est quelque chose que nous avons déjà rencontré lors d'autres projets menés sur d'autres sites, et le plus souvent des étangs.

Rappelons dans cette veine les « collaborations » entreprises sur l'étang de la Chaume (Azerables-23) et sur celui de la Ramade (Flayat-23). Les ornithologues, alors rassemblés dans la SEPOL (Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin), avaient mis en évidence leur grand intérêt, où ils avaient été associés à des projets d'animation et à la construction d'observatoires que le refus du zonage des activités a finalement rendu inopérant. Il est difficile de faire comprendre qu'il n'y a pas beaucoup d'oiseaux à observer quand il y a des pêcheurs ou de simples promeneurs partout autour d'un plan d'eau et à ras de ses berges. Sur les deux plans d'eau cités, les adeptes des grosses carpes ont pu envahir les rives, et les observatoires se sont vus recycler en abris pour les pêcheurs et en lieux de rendez-vous amoureux...

Et ce fut aussi longtemps le cas à l'étang de la Pouge (Saint-Auvent-87) où le refus d'un partage équilibré des activités nous avait contraints à mettre fin à nos activités jusqu'à ce qu'un travail de fond avec le Département de la Haute-Vienne (propriétaire), le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et la Fédération des pêcheurs, associés à la gestion, nous permette d'enfin mettre en place une répartition des activités qui laisse une vraie place à la nature, aux oiseaux, et à celles et ceux qui aiment les regarder.

Une telle issue est-elle encore possible à Uzurat où

la vision de la réalité et les attentes des uns et des autres semblent si contradictoires et même parfois si absolument incompatibles ? Comment arriver à un constat partagé en termes de qualité des milieux et de biodiversité puis faire en sorte qu'à partir de là s'expriment et s'articulent les diverses attentes sociales et les projets des gestionnaires du lieu ?

C'est sans doute une gageure mais ces situations ne sont pas rares et des pistes de réflexion ont déjà été tracées ailleurs pour un partage de ces plans d'eau péri-urbains (MITROI *et al.* 2016, au sujet du projet « PULSE » - Peri Urban Lakes, Society and Environment), consacré à ces milieux en région parisienne).

Même si elle n'y a pas été conviée, du moins la LPO Limousin aura-t-elle mis à disposition de celles et ceux que cela intéresse ses connaissances sur le plan d'eau d'Uzurat et les oiseaux qui le fréquentent.

Liste des personnes ayant déposé des données naturalistes au sujet d'Uzurat sur la plateforme « Faune Limousin »

Agard Olivier, Arnaud Louis, Barataud Julien, Barataud Elsa, Barreau Simon, Bassard Mathieu, Beaubert Romain, Beaufort Francis, Beaufort Martine, Bertin Jean-Jacques, Besse Benjamin, Blanckaert Antoine, Bonhomme Mathieu, Boulesteix Pascal, Brook Shamgar, Cac Margot, Cagnet Jérémy, Carpentier Rémi, Caublot Gaëlle, Caucal Gabriel, Chamarat Noëlle, Champaloux Matéo, Colman David †, Coq Michel, Couturier Jean-Baptiste, Decoursier François, Defeuillas Martine, Desage Fabrice, Desmier Christian, Desternes Amandine, Durudaud Christian, Fleytoux Ludovic, Fouillade Maxence, Fouillet Maxime, Fressinaud Mas de Feix Erwan, Gauthier Robert, Gayaud Jean-Pierre, Gendre Nicolas, Goursaud Philippe, Guerbaa Karim, Hennequin Erwan, Hubert Philippe, Javerlhac Bernard, Joffre

Patrick, Labidoire Guy, Lagarde Nicolas, Lajoie Frédéric, Langenbach Jean-Claude, Leduc David, Leger Mathilde, Liets Magali, Mas Mathilde, Maurice Martine, Mercier Christophe, Miège Marie-Laure, Morange Elise, Morelon Gaspard, Nore Thérèse, Oates Martin, Pellegrini Benjamin, Perrot-Ligodières Nicolas, Quenehervé Emma, Réglade Michel Antoine, Regnier Céline, Robert Sylvain, Roche Antoine, Roger Jérôme, Roujolle Julien, Roujolle Maël, Schiltz Olivier, Sottier Jérôme, Sowa-Doyen Julie, Sudraud Julien, Taysse Laura, Touze Sylviane, Tuloup Yves, Turban Rémi, Van Rooij Archambault, Van Rooij Fulbert, Vérétoit Céline et Virondeau Anthony.

MOUSSY C., QUINTAINE G. & GAUDARD C. (2022). Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2022 du comptage Wetlands International. Rochefort, 101p.

POSSICH A. (2022). Plan de gestion 2023-2028 de la Réserve Départementale de Biodiversité d'Argentat-sur-Dordogne. 128p. et annexes

SEPOL (2013). *Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Mèze, 544p.

TESTAERT D. (2021). Chronique ornithologique des Gravières d'Argentat - Bilan 1987-2020. *Epop* 95 : 15-50.

Bibliographie

BARTOUT P. (2006). Pour un référentiel des zones humides intérieures de milieu tempéré : l'exemple des étangs en Limousin (France) - Typologies-Régionalisation - Thèse de l'Université de Limoges. 498p.

DELEPINAY A. & MONTEIL C. (2020). Dérivation et mise en conformité du plan d'eau d'Uzurat dans un contexte urbain récréatif. *Gazette rivières* n°51 : 3 : [http://www.tmr-lathus.fr/gazettes-\(1_118\).html](http://www.tmr-lathus.fr/gazettes-(1_118).html) .

DEREX J.-M. (2017). Réparer la nature, est-ce bien raisonnable ? *Sciences Eaux & Territoires* 24 (3) : 6-9.

EGIS Eau (2016). Étude préliminaire pour la mise en dérivation du plan d'eau d'Uzurat, 63p.

GOUDOUR A. & DOM O. (2012). Diagnostic écologique et plan de gestion de l'amont de la vallée de l'Aurence (secteur de Bouty, commune de Limoges), 47p.

MITROI V., DEROUBAIX J.F., VINÇON-LEITE B., CATHERINE A., MALEVAL V. & HUMBERT J.F. (2016). Évaluation de la qualité des plans d'eau urbains et périurbains : apport des approches transdisciplinaires et régionalisées. *Natures Sciences Sociétés* 24 : 203-216.

Suivis avifaunistiques : Martine Maurice

Textes : Guy Labidoire

INSTANTS NATURALISTES.

Convoitement chez les Linottes mélodieuses *Linaria cannabina*, notes de terrain.

Les Linottes mélodieuses *Linaria cannabina* de la sablière des Séguines, aux portes de Saint-Junien en Haute-Vienne, ne cessent d'aller et venir en tous sens durant cette matinée du 20 avril 2023. Ce ballet obéit en réalité à un impératif : la construction des nids. Les individus évoluent donc en couple. Le Bassin Nord de la carrière abrite au minimum 3 couples sur son pourtour proche. Ce matin, deux couples sont occupés à l'élaboration de leur nid, construction synchrone remarquable à l'échelle de ce qui peut être considéré comme une colonie lâche.

Un premier couple est repéré au sol, sur une digue. Le mâle est immobile alors que la femelle prélève

des matériaux souples dont elle remplit l'espace situé entre ses deux mandibules. Les oiseaux s'envolent rapidement.

Quelques minutes plus tard, deux autres oiseaux sont repérés quittant un roncier. En 30 minutes d'observation, ce second couple va réaliser, au minimum, une vingtaine de rotations visant à transporter des matériaux jusqu'à l'édifice en construction. Le temps passé à déposer les éléments constructifs, au niveau d'un entrelacs végétal constitué d'un alignement de genêts recouverts de ronces généreuses (photo 1), est rapide. La femelle, qui assure seule le rôle d'architecte-maçon, donne le la à l'activité du couple. Après avoir



Photo 1 : Site de reproduction
© Xavier Millon

Photo 2 : Mâle de Linotte
mélodieuse au chant ►
© Xavier Millon

mis en œuvre les dernières brindilles récoltées, elle ressort du roncier et s'envole aussitôt vers un nouveau point de récolte. Ce dernier peut être au sol, dans une jonchaie sèche établie sur un ancien bassin de décantation ou sur une digue herbacée, mais aussi en hauteur au cœur d'un roncier dense.

Et pendant tout ce temps, n'allez pas croire que Monsieur se repose. En réalité, le mâle escorte sa femelle lors de tous les déplacements. Lorsque cette dernière quitte le roncier, son envol est suivi par celui du mâle qui réagit avec une ou deux secondes de retard si bien qu'il est aisé de conclure que la femelle précède toujours le mâle lors des vols réalisés pour l'élaboration du nid. Il n'est pas facile pour lui de suivre le rythme effréné de sa partenaire. En effet, à chaque arrêt, il se branche, en prenant bien soin d'être visible, et en profite pour chanter à tue-tête (photo 2). Sa poitrine rouge bien en évidence, il assure la protection vocale de son territoire. A une reprise, preuve de

sa grande concentration à vocaliser, c'est avec plus de 3 secondes de retard qu'il s'élance pour rattraper la femelle partie à son insu.

Son attitude à escorter sa femelle est remarquable. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un convoi par un garde du corps omniprésent et dévoué. Chaperon zélé, le mâle veille sur le moindre déplacement de sa compagne, hormis à l'intérieur des ronciers. Tout ceci concourt certainement à renforcer les liens entre les deux individus.

A noter que lors d'un retour vers le nid, le mâle a lui aussi le bec chargé de duvet végétal. Il n'en fera rien puisqu'au fur et à mesure de la répétition de ses strophes, le duvet finira par être emporté par la légère brise.

Soudain, la frénésie constructive s'arrête et le couple disparaît : plus un chant, plus un trajet. Nul doute que les deux oiseaux prennent un peu de repos et j'imagine que le trajet pour rejoindre



ce lieu d'inaction s'est fait, du point de vue de Madame, sous bonne escorte.

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable à l'échelle de notre pays où elle appartient à la catégorie « vulnérable », en déclin marqué, sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs (UICN France 2016). La sablière des Séguines abrite une forte densité de couples de Linotte mélodieuse. Une estimation de 5 couples, au minimum, peut être avancée. Une telle densité, qui ne se retrouve nulle part aux alentours du site industriel, est remarquable. De fait, cette espèce peut être considérée comme patrimoniale sur la carrière. Comment l'expliquer ?

Les oiseaux y trouvent obligatoirement de quoi se nourrir en quantité. Ils se nourrissent principalement de graines, même pour les poussins, ce qui explique d'ailleurs que l'espèce ne soit pas parasitée par le Coucou gris *Cuculus canorus* (MIKULICA *et al.* 2017). Un linéaire important de ronciers permet aussi de trouver aisément des sites de nidification. La quiétude des lieux, de la partie nord notamment, offre aux couples des conditions optimales pour mener à bien l'élevage des poussins. De l'eau est aussi disponible en quantité. L'esprit grégaire hivernal qui prime chez les linottes (GÉROUDET 1998) peut éventuellement pousser les couples à établir leur nid dans un périmètre proche dont les ressources permettent d'élever plusieurs couvées. Un autre point mérite d'être souligné : la possibilité qu'offre la sablière de trouver en quantité illimitée des substances minérales. En effet, les oiseaux peuvent pratiquer la géophagie qui correspond au fait d'ingérer des éléments minéraux parmi lesquels ceux de l'argile et du sable présents ici. Les Linottes mélodieuses ont déjà été observées sur la falaise de nidification des Hirondelles de rivage *Riparia riparia* en train de picorer (MILLON 2022). Les Moineaux domestiques *Passer domesticus* font de même lorsqu'ils picorent le salpêtre sur les murs des vieilles granges (comm. pers. P. Labidoire). Ces substances minérales participent au bon fonctionnement du système digestif des oiseaux en favorisant la digestion et en luttant contre les toxines et agents pathogènes ingurgités. Aux Séguines, le

salpêtre n'est pas naturellement présent dans le gisement (comm. pers. C. Leproux). Au final, la densité des Linottes mélodieuses aux Séguines est certainement le résultat d'un faisceau d'avantages importants qu'offre le site sans qu'il ne soit possible de les hiérarchiser ici.

Remerciements

Ils s'adressent à la Société Carrières de Condat propriétaire de la sablière des Séguines, à Messieurs Leproux et Mousnier pour les autorisations à observer sur le site, leur prise en compte de la biodiversité et la confiance qu'ils m'accordent, ainsi qu'aux différents relecteurs (R. Bussière, F. Charrieau, P. Labidoire et D. Testaert).

Bibliographie

- GÉROUDET P. (1998). *Les Passereaux d'Europe. Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants*. 4^e édition revue et augmentée par l'auteur et Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris, 512p.
- MIKULICA O., GRIM T., SCHUZE-HAGEN K. & STOKKE B. G. (2017). *Le fabuleux destin du Coucou gris. Vie et mœurs du plus étrange des oiseaux*. Delachaux et Niestlé, Paris, 160p.
- MILLON X. (2022). Les Hirondelles de rivage *Riparia riparia* de la carrière des Séguines en Haute-Vienne. Historique, suivi de reproduction 2021 et perspectives. *Epop* 97 : 23-36.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, 31p.

Sitographie

<https://www.boutique-oiseaux.com/blog/2022/12/17/argile-et-sante-oiseaux/> , consulté le 15/04/2023.

Xavier Millon



Linottes mélodieuses © Dominique Taestert

Lu pour vous.

Analyses bibliographiques

Amandine Sanchez & Xavier Millon

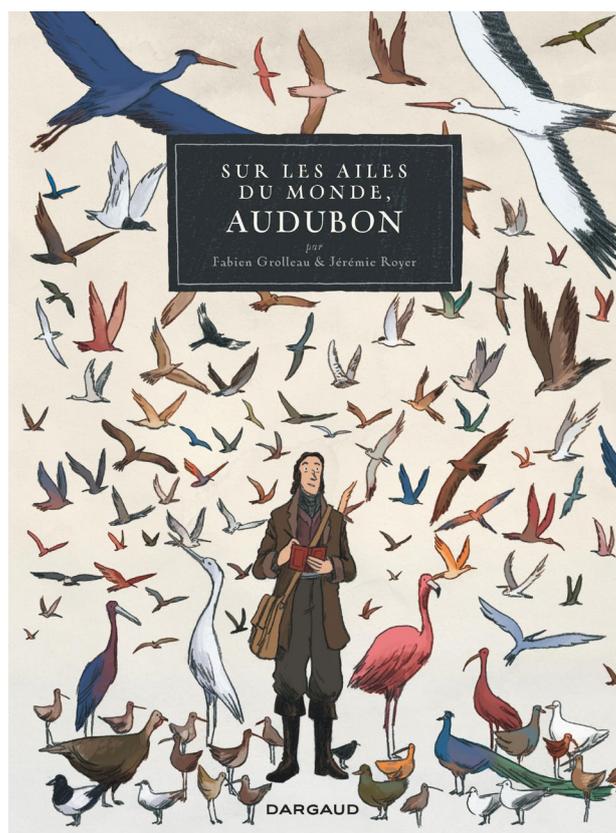
Sur les ailes du monde, Audubon.

Jérémie Royer et Fabien Grolleau. 2016. Editions Nobrow, 48 p.

Si, en tant que naturaliste, vous ne connaissez pas Jean-Jacques Audubon, vous passez à côté d'un des premiers ornithologues français parti découvrir les oiseaux d'Amérique.

Il a donné son nom à des milliers d'écoles et de rues aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'association qui est aujourd'hui la plus importante organisation de défense de l'environnement américaine. Au début du XIX^e siècle, J.-J. Audubon, entreprit de peindre et répertorier les oiseaux d'Amérique. Il n'est donc pas seulement le peintre dont les planches sont universellement connues, mais un fantastique aventurier qui explora le monde sauvage nord-américain dans des conditions parfois dantesques. Il fut également un écrivain, dont les récits ont servi à l'écriture de cette bande dessinée qui relate certains épisodes marquants de l'histoire de cet homme.

Au travers de cette BD, vous découvrirez l'Amérique des premiers colons et sa faune sauvage, très riche. L'arrivée des européens bouleversa ce bel équilibre. De nombreux oiseaux ont pour certains disparu aujourd'hui, comme la Conure de Caroline ou le Pic à bec ivoire. Ce livre nous emporte dans une époque où la Nature était prospère et les espèces à découvrir d'une immense diversité.



Le fabuleux destin du Coucou gris. Vie et mœurs du plus étrange des oiseaux.

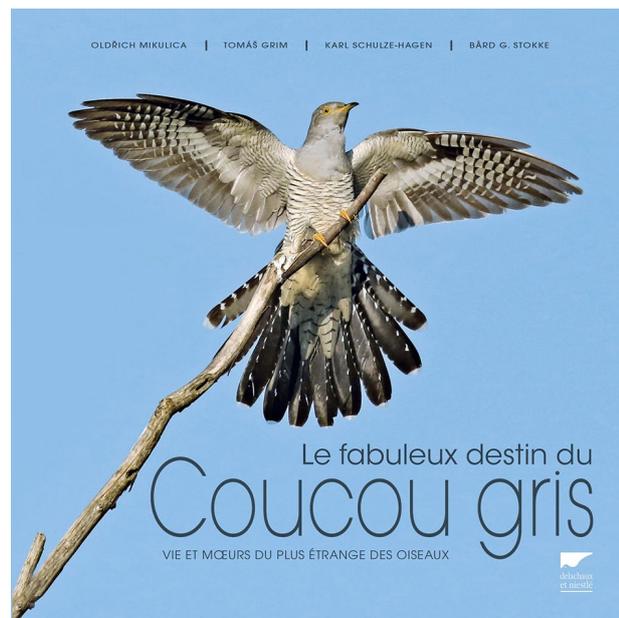
O. Mikulica, T. Grim, K. Schulze-Hagen et B. G. Stokke. 2017. Éditions Delachaux et Niestlé, 160 p.

Vous pensez peut-être tout connaître, ou presque, de la vie du Coucou gris ? La femelle qui parasite le nid d'une autre espèce qui élèvera le poussin coucou, lequel se débarrassera des autres œufs du nid... En effet, il s'agit là de la partie émergée de l'iceberg.

J'ai souri, un brin suspicieux et amusé, à la lecture de la première phrase de l'avant-propos de Nick Davies prévenant le lecteur qu'il lui serait difficile de refermer ce livre une fois commencé... Comme quoi, un Homme averti n'en vaut pas forcément deux. Cet ouvrage est passionnant, tellement captivant qu'il serait aisé de le comparer à un roman illustré d'un quelconque célèbre auteur à succès. Les mœurs du coucou y sont détaillées et chaque page de lecture est une découverte d'un comportement original. C'est exaltant. Savez-vous que la femelle coucou, sosie parfaite de l'Épervier d'Europe dans sa forme grise ou du Faucon crécerelle dans sa forme rousse, commence à incuber elle-même son œuf avant de le déposer dans un nid tiers, donnant ainsi une avance décisive à son futur rejeton ? Que penser de ces ingénus Troglodytes mignons et Rousseroles turdoïdes qui se font berner ? Et bien, détrompez-vous. La lutte est terrible et leurs contre-offensives sont parfois mortelles pour le poussin coucou. Les interactions entre le Coucou gris et ses espèces hôtes sont explicitées avec une telle clarté qu'il devient effectivement difficile de ne pas filer jusqu'au paragraphe suivant. A ce palpitant récit s'ajoute une myriade

de photographies somptueuses. Elles illustrent les moindres détails des mœurs décrites dans le texte. Les clichés sont tout simplement renversants. Comme les textes, ils laissent souvent bouche-bée.

Ce livre est tout simplement un chef-d'œuvre, de très loin la plus passionnante des monographies que j'ai eu l'occasion de lire. Le lecteur est en immersion totale. Cet ouvrage sur le Coucou gris est Le Livre sur le Coucou gris. Son « cou cou » printanier ne résonnera plus de la même manière après la lecture de cette publication de référence.



Consignes de rédaction d'articles pour EPOPS

Les articles doivent être adressés par mail aux responsables de la publication :

Patrick Labidoire (labidoire.patrick@orange.fr) et Xavier Millon (millon.ornitholan@orange.fr).

TEXTES

Les articles transmis le seront sous forme de fichiers texte (Word, Libre Office, Open Office) sans les illustrations, transmises séparément. N'utilisez que des caractères noirs à l'exception des positionnements et légendes des illustrations (cf plus loin).

Le nom scientifique (en latin) d'une espèce sera écrit en italique et sans employer de virgule pour le séparer du nom vernaculaire (en français).

Exemple : « La carrière des Séguines, à proximité de Saint-Junien, accueille, en 2021, l'unique colonie haut-viennoise connue d'Hirondelles de rivage *Riparia riparia*. »

ILLUSTRATIONS, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Indiquez en rouge, dans l'article, la position d'une illustration (graphique, tableau, schéma, photo, ...) de bonne qualité (min 1Mo) à insérer en indiquant son nom :

- Figure 1, Figure 2, ... pour les graphiques, les cartes, les schémas.
- Photo 1, Photo 2, ... pour les photographies d'oiseaux, de paysages.
- Tableau 1, Tableau 2, ... pour les tableaux de données.

Chaque document d'illustration est numéroté en fonction de son ordre d'apparition dans le texte. Indiquez ensuite la légende qui doit l'accompagner.

Exemple : « Les oiseaux âgés d'un an (n+1) engagent leur première phase de reproduction avec un temps de retard sur la phase synchrone de dépose des pontes des adultes plus âgés. La figure 5 synthétise la phénologie théorique de la reproduction des Hirondelles de rivage sur une colonie française.

phénologie de reproduction en France – légende > Figure 5 : Phénologie de la reproduction des Hirondelles de rivage en France

Sur une colonie, des poussins peuvent être visibles de fin mai à début septembre. Ils sont issus de deux pontes qui peuvent se succéder mais aussi de la ponte décalée des oiseaux âgés d'un an. »

Les photographies numériques seront au format JPEG de préférence et à leur résolution maximale (300 dpi). Si vous n'êtes pas l'auteur de toutes les photos de votre article, pensez à indiquer, pour chacune d'elles, le nom du photographe.

Pour les tableaux et graphiques, envoyez-les comme vous souhaitez qu'ils apparaissent (fond de cellule, gras, italique, couleur de police...) et joignez les fichiers Excel afin de faciliter la mise en page.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour le référencement des publications dans le corps du texte, écrire entre parenthèses le nom de l'auteur et la date de publication de l'ouvrage.

Exemple : « L'Atlas des oiseaux du Limousin indique qu'il est nécessaire de concevoir les colonies d'Hirondelles de rivage comme des noyaux satellites fonctionnant en métapopulation (SEPOL 2003) ».

Si 2 auteurs > (DUBOIS & DUQUET 2009)

Si plus de 2 auteurs > (BARNAGAUD *et al.* 2019) avec « *et al.* » en italique.

Pour les références bibliographiques, suivez les modèles suivants (noms des auteurs en majuscules / titre du livre, ou de la revue, en italique) :

SÉVIOT J. & MARION L. (2004). *Le héron cendré*. Belin éveil nature, Paris, 72p.

MARION L. (1984). Mise en évidence par biométrie de territoires alimentaires individuels chez un oiseau colonial, le héron cendré *Ardea cinerea*. Mécanisme de répartition et de régulation des effectifs des colonies de hérons. *L'oiseau et la revue française d'ornithologie* 54 (1) : 1-78.

Si des articles ou des illustrations sont trop « lourds » pour être envoyés par mail, utilisez les sites d'envoi de fichiers volumineux : WeTransfer, Smash ou GrosFichiers.

Le Comité de rédaction vous remercie par avance de respecter ces quelques consignes.